



First Session
Thirty-Seventh Parliament, 2001-2002

Première session de la
Trente-septième législature, 2001-2002

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Fisheries

Pêches

Chair:
The Honourable GERALD J. COMEAU

Président:
L'honorable GERALD J. COMEAU

Tuesday, February 19, 2002

Le mardi 19 février 2002

Issue No. 15

Fascicule n° 15

Twenty-first meeting on:
Examination upon the matters relating to
the fishing industry

Vingt et unième réunion concernant:
L'étude des questions relatives à
l'industrie des pêches

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES

The Honourable Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Joan Cook, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Adams
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Gill
Jaffer
Johnson
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to Rule 85(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Gill was added (*February 6, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES

Président: L'honorable Gerald J. Comeau

Vice-présidente: L'honorable Joan Cook
et

Les honorables sénateurs:

Adams
Mahovlich
Meighen
Phalen
Robertson
Tunney
Watt
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Gill
Jaffer
Johnson
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
**Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Gill est ajouté (*le 6 février 2002*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 19, 2002
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 7:00 p.m. in Room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Comeau, Cook, Gill, Meighen, Robertson, Tunney, Watt (7).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Claude Emery, Research Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 13, 2001, the Committee continued its examination upon the matters relating to the fishing industry. (*See Issue No. 1, March 20, 2001, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Office of the Auditor General of Canada:

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;

John Reed, Principal;

Gordon Stock, Director;

Neil Maxwell, Principal.

Ms Gélinas made a statement and with Mr. Reed, Mr. Stock and Mr. Maxwell answered questions.

It was agreed — That the letter of December from the Auditor General regarding a response to the Committee's report on aquaculture would be appended to the proceedings.

At 8:50 p.m., the meeting continued *in camera*.

It was moved by the Honourable Senator Watt, — That the committee seek the following Order of Reference:

That the Standing Senate Committee on Fisheries be authorized to examine and report upon the matters relating to oceans and fisheries;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the First Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee;

That the committee submit its final report no later than June 30, 2003; and

That the committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted in the affirmative.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 19 février 2002
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à 19 heures, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Comeau, Cook, Gill, Meighen, Robertson, Tunney, Watt (7).

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Claude Emery, attaché de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 mars 2001, le comité poursuit son étude des questions relatives à l'industrie des pêches. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du 20 mars 2001.*)

TÉMOINS:

Du Bureau du vérificateur général du Canada:

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable;

John Reed, directeur principal;

Gordon Stock, directeur;

Neil Maxwell, directeur principal.

Mme Gélinas fait une déclaration et, de concert avec MM. Reed, Stock et Maxwell, répond aux questions.

Il est convenu — D'annexer, au compte rendu, la lettre de décembre du vérificateur général concernant la réponse au rapport du comité sur l'aquaculture.

À 20 h 50, le comité se réunit à huis clos.

Il est proposé par l'honorable sénateur Watt — Que le comité demande à obtenir l'ordre de renvoi suivant:

Que le Comité sénatorial permanent des pêches soit autorisé à examiner les questions relatives à l'industrie des pêches et à en faire rapport;

Que les mémoires reçus et les témoignages recueillis à ce sujet au cours de la première session de la trente-septième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 30 juin 2003; et

Que, nonobstant les pratiques habituelles, le comité soit autorisé à déposer un rapport auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas; et que le rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La question, mise aux voix, est adoptée.

It was moved by the Honourable Senator Cook, — That pending receipt of an order of reference from the Senate for a study on oceans and fisheries, the committee adopt in principle a budget application of \$261,341.

The question being put on the motion, it was adopted in the affirmative.

At 9:00 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

Il est proposé par l'honorale sénatrice Cook — Que, en attendant de recevoir du Sénat l'ordre de renvoi se rapportant à l'étude sur les océans et les pêches, le comité adopte en principe la demande d'autorisation de budget de 261 341 \$.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 21 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 19, 2002

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 7:00 p.m. to examine matters relating to the fishing industry.

Senator Gerald J. Comeau (Chairman) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: In 1995, the Auditor General Act was amended to create the position of Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These changes were made to encourage strong performance by the federal government in the areas of the environment and sustainable development. In short, the commissioner, as part of the Office of the Auditor General of Canada, provides objective and independent analyses, makes recommendations on future action, and presents an annual report to Parliament.

Last October, the commissioner, Ms Johanne Gélinas, submitted a seven-chapter report to the House of Commons. Chapter 1 of the report covers the Great Lakes and the St. Lawrence River Basin and provides an assessment of the federal government's management of a wide range of environmental matters. In respect of fisheries, the discussion includes the important subjects of invasive aquatic species, fish habitat, scientific information, and federal and provincial roles. This committee has shown a great deal of interest in these areas in the past, as well as more recently.

We had wanted the commissioner to appear before the committee at an earlier date, but we were in the process of completing our reports, so the invitation had to be delayed.

Finally, tonight, we are pleased to welcome the commissioner, Madame Gélinas, and her colleagues. Thank you for appearing before us this evening. The committee members will have many questions after your presentation. Ms Gélinas, please introduce your colleagues and proceed with your comments.

[*Translation*]

Ms Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Office of the Auditor General of Canada: Mr. Chairman, that was an excellent overview of the role of the Commissioner. With your permission, I would like to explore a little further that role.

First of all, thank you for the opportunity to appear before this committee. With me this evening are experts who will be able to answer your questions. They are John Reed, who was responsible for the Great Lakes report, Gordon Stock, who drafted the chapter on fisheries and Neil Maxwell, Principal, Environment

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 février 2002

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à 19 heures, afin d'examiner des questions reliées à l'industrie de la pêche.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: En 1995, la Loi sur le vérificateur général du Canada a été modifiée afin de créer le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces changements ont été apportés afin d'encourager le gouvernement fédéral à fournir un rendement élevé dans les secteurs de l'environnement et du développement durable. Brièvement, la commissaire, qui relève du Bureau du vérificateur général du Canada, effectue des analyses objectives et indépendantes, fournit des recommandations sur les mesures à prendre et présente un rapport annuel au Parlement.

En octobre dernier, la commissaire, Mme Johanne Gélinas, a présenté un rapport en sept chapitres à la Chambre des communes. Le premier chapitre porte sur le bassin des Grand Lacs et du Saint-Laurent et présente une évaluation de la gestion effectuée par le gouvernement fédéral d'une vaste gamme d'enjeux environnementaux. En ce qui concerne les pêches, la discussion porte sur des questions importantes telles que les espèces aquatiques envahissantes, l'habitat du poisson, l'information scientifique et les rôles du gouvernement fédéral et des provinces. Dans le passé, mais aussi plus récemment, le comité s'est beaucoup intéressé à ces domaines.

Depuis quelque temps déjà, le comité souhaitait inviter la commissaire, mais nous devions d'abord terminer nos rapports, et l'invitation a dû être retardée.

Finalement, ce soir, nous sommes heureux d'accueillir la commissaire, Mme Gélinas, et ses collègues. Nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation. Les membres du comité auront de nombreuses questions à vous poser après votre exposé. Madame Gélinas, si vous voulez bien commencer par nous présenter vos collègues, vous avez la parole.

[*Français*]

Madame Johanne Gélinas, Commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général du Canada: Monsieur le président, vous avez fait une très bonne présentation du rôle du commissaire. Si vous permettez, je vais quand même répéter un peu ce qu'est la fonction du commissaire.

J'aimerais tout d'abord vous remercier pour l'invitation et la possibilité de comparaître devant le comité. Je suis accompagnée ce soir d'experts qui sauront répondre à vos questions. Tout d'abord, M. John Reed qui était responsable du rapport sur les Grand Lacs. Monsieur Reed est accompagné de

Audit Team. Among other things, Mr. Maxwell is here to discuss climate change with committee members.

Today, I will give a brief overview of my 2001 report, focussing on Chapter 1, "The Great Lakes and St. Lawrence River Basin", and, in particular, the sections related to fisheries.

First, I would like to briefly describe the role and mandate of my position. The position of Commissioner was created in 1995 by amendments to the Auditor General Act. My group has a legislative mandate to audit the federal government's performance in managing environmental protection and sustainable development issues. Recent audits have covered ozone layer protection, climate change, toxic substances, and hazardous waste. We are part of the Office of the Auditor General and often work together on audit projects.

The changes to the act required each federal department to produce an action plan for working toward their sustainable development objectives, known as a sustainable development strategy. My Office has a mandate to track and report on the commitments departments have made in their strategies.

[English]

The act also provides for an environmental petition process. Canadians can petition the government, through me, for answers to their environmental questions. A petition can be as simple as a letter. My office monitors the process and the responses from ministers. Chapter 7 of my report describes the process and summarizes the status of petitions, many of which have been directed to Fisheries and Oceans Canada.

I will turn now to Chapter 1. We audited the federal government's management of environmental issues in the Great Lakes and the St. Lawrence River Basin for two important reasons: the basin is a critical environmental resource for the world, holding 20 per cent of the world's fresh water; and it is home to 16 million Canadians who depend on it for clean air, drinking water, and for personal health, employment and recreation.

We focussed on four main subject areas: water, agriculture, species at risk, and fisheries. Our objective was to determine whether the government was meeting its commitments, applying good management practices to the issues we examined, and using good governance overall. Activities of several federal departments were included in the audit.

M. Gordon Stock, qui a produit le chapitre sur les pêches, et de M. Neil Maxwell, directeur principal au bureau du commissaire. Monsieur Maxwell pourra vous entretenir, entre autres, sur la question du changement climatique.

Je vous donnerai, aujourd'hui, un bref aperçu de mon rapport de 2001. Je me concentrerai sur le chapitre 1, intitulé: «Le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent», notamment sur les sections se rapportant aux pêches.

Tout d'abord, j'aimerais décrire brièvement le rôle et le mandat du commissaire à l'environnement et au développement durable. Le poste de commissaire a été créé en 1995 par le biais de modifications apportées à la Loi sur le vérificateur général. Mon groupe est tenu, en vertu de son mandat législatif, de vérifier le rendement du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la gestion des questions reliées à la protection de l'environnement et au développement durable. Nos vérifications récentes ont porté sur des sujets tels que la protection de la couche d'ozone, le changement climatique, les substances toxiques et les déchets dangereux. Nous faisons partie du Bureau du vérificateur général et travaillons souvent ensemble à des projets de vérification.

Les modifications apportées à la loi ont obligé tous les ministères fédéraux à produire un plan d'action en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière de développement durable, soit une stratégie de développement durable. Mon bureau a également le mandat de faire le suivi des engagements pris par les ministères dans leur stratégie et d'en faire rapport au parlement.

[Traduction]

La loi prévoit également un processus de pétition. Les Canadiens peuvent ainsi adresser des pétitions au gouvernement par mon intermédiaire, afin d'obtenir des réponses à leurs questions en matière d'environnement. Une pétition peut prendre la forme d'une simple lettre. Mon bureau surveille le processus et assure le suivi des réponses fournies par les ministres. Le chapitre 7 de mon rapport décrit le processus et résume l'état d'avancement des pétitions, dont plusieurs ont été transmises à Pêches et Océans Canada.

Dans le chapitre 1, nous avons vérifié la façon dont le gouvernement fédéral traite les questions environnementales en rapport avec le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, pour deux raisons importantes. D'une part, le bassin, qui contient 20 p. 100 de l'eau douce de la planète, est une ressource environnementale cruciale pour le monde entier. Seize millions de Canadiens dépendent de ces ressources pour l'air pur et l'eau potable, la santé, l'emploi et les activités récréatives.

Quatre domaines d'intérêt ont retenu notre attention: l'eau, l'agriculture, les espèces et les espèces en péril, et les pêches. Nous voulions alors savoir si le gouvernement respectait ses engagements, s'il appliquait de saines pratiques de gestion pour les problèmes examinés et s'il avait en place des structures de gouvernance satisfaisantes dans l'ensemble. Cette vérification portait sur les activités de plusieurs ministères fédéraux.

Although we focused on the basin, many of the issues and federal programs that we examined are national in scope, and our findings potentially have national implications. While our mandate is limited to the federal government's activities, the successful management of sustainability in the basin depends on many other parties. This is a region of shared jurisdiction. The provinces have a strong role to play, as do other governments, industry, fishing organizations, scientists and individuals.

What did we find? There have been some remarkable environmental successes and improvements in the basin over the past three decades. Our audit specifically credits the role that individuals in the federal government have played in these improvements.

[Translation]

While some aspects of the basin's environment are improving, today's best science says that others are deteriorating as we speak. In the next generation, the basin's Canadian population is expected to grow by three million and its GDP is projected to be 60 per cent higher than today.

This growth will put added stress on an already delicate ecosystem. The aquatic ecosystem is particularly vulnerable to threats that include pesticides and toxic chemicals from agricultural run-off, untreated wastewater, the destruction of fish habitat, and the introduction of invasive aquatic species.

This brings me to my main concern. I believe that the future of the basin is at risk. Federal efforts have lost momentum. The leadership, innovation, science and diligence that served the basin in the past has diminished. There is an overwhelming sense of complacency and resignation, instead of urgency and inspiration.

Our audit's overall conclusion emphasized four major themes:

First, important issues and problems are not being dealt with and international commitments are not being met, partly because of reduced funding to departments. For example, in 1994, the Minister of the Environment announced \$125 million in new funding to support the Great Lakes action plan; however, departments have received less than 12 per cent of that. The commitments the government has made with the resources it has allocated to meet them are out of sync.

Second, there are no long-term, basin-wide strategies for key environmental threats. There is no coordinated, consistent federal voice on key issues in the Great Lakes and St. Lawrence regions.

Même si nous avons ciblé le bassin, bon nombre des questions et des programmes fédéraux que nous avons examinés ont une portée nationale, et nos constatations peuvent avoir des répercussions à l'échelle du pays entier. Bien que notre mandat se limite aux activités du gouvernement fédéral, la saine gestion de la durabilité du bassin repose sur de nombreuses autres parties. C'est un domaine de compétence partagée. Les provinces ont un rôle déterminant à jouer, tout comme d'autres paliers de gouvernement, l'industrie, les associations reliées aux pêches, les scientifiques et la population.

Qu'avons-nous constaté? Nous avons noté des succès et des améliorations remarquables en ce qui touche l'environnement dans le bassin au cours des trois dernières décennies. La vérification précise le rôle joué à cet égard par les fonctionnaires fédéraux.

[Français]

Pourtant, selon les données scientifiques les plus probantes à l'heure actuelle, même si certains aspects de l'environnement du bassin s'améliorent, d'autres se détériorent au moment où je vous parle. Au cours de la prochaine génération, la population canadienne des environs du bassin devrait augmenter de trois millions de personnes et son produit intérieur brut, de 60 p. 100 par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

Cette croissance de la population exercera d'autres fortes pressions sur un écosystème déjà fragile. L'écosystème aquatique est particulièrement vulnérable aux menaces telles que les pesticides et les produits chimiques toxiques provenant des eaux de ruissellement des terres agricoles, les eaux usées non traitées, la destruction des habitats du poisson et l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes.

Cela m'amène à ma principale préoccupation. Je crois que l'avenir du bassin est menacé. Les efforts déployés par le gouvernement fédéral ont perdu leur dynamisme. Le leadership, l'innovation, l'activité scientifique et la diligence, qui ont eu une incidence favorable sur le bassin dans le passé, marquent un recul. Nous constatons un sentiment de complaisance et non d'urgence, de la résignation et non de l'inspiration.

Nos conclusions générales mettent en lumière quatre grands thèmes.

Premièrement, des enjeux et des problèmes importants sont négligés, et des engagements internationaux ne sont pas respectés, en partie parce que le financement accordé aux ministères a diminué. Par exemple, en 1994, le ministre de l'Environnement avait annoncé l'octroi de 125 millions de dollars en fonds nouveaux pour appuyer le Plan d'action des Grands Lacs; toutefois, les ministères ont reçu moins de 12 p. 100 de cette somme. Il n'y a pas d'arrimage entre les engagements pris par le gouvernement et les ressources qu'il a affectées à cette fin.

Deuxièmement, il n'y a pas de stratégie à long terme pour l'ensemble du bassin afin de contrer les principales menaces. Aucun organe fédéral n'énonce un point de vue concerté et cohérent sur les enjeux clés qui concernent les régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Third, monitoring and measurement systems and scientific research are deficient. There are major gaps in the information needed to make sound decisions in areas like wetlands, soils, and fish habitat.

Fourth, the federal role is changing and waning. The government is not using the authorities and tools it has at its disposal to tackle the tough issues. It relies, increasingly, on partnerships to meet its objectives. Our audit raised fundamental questions about the government's role in overseeing its partners' actions and in providing assurance that federal and national objectives are being met.

[English]

I will now turn to the sections of our report dealing with the basin's fisheries. We examined four different aspects: The federal role of conservation and protection, scientific information, invasive aquatic species, and fish habitat.

The overriding message is that the federal government has not realised what its role should be in conserving and protecting freshwater fish, including those in the basin. It does not have a vision; it has not figured out where its role ends and the provinces' begin; and it has tried to delegate its responsibilities to others.

The second main message is that, in the basin, the scientific programs and expertise of the Department of Fisheries and Oceans are in trouble. In the early 1990s, the levels of federal funding for scientific research in Ontario were unstable. Since then the situation has deteriorated. In Quebec, the department has conducted almost no freshwater science.

The department identified gaps in its science but had no plan to resolve them. To make matters worse, it is losing scientific expertise for the Great Lakes, with 54 per cent of its science staff expected to retire within the next four years. Because it has not defined its role, it does not know what science it needs.

The third message is that the department is not dealing with the significant and growing threat to the fisheries: invasive aquatic species. Since the 1800s, at least 160 species, such as the sea lamprey and zebra mussel, have invaded the basin. On paper, the federal government has made a strong commitment to prevent and control invasive species, but it has not translated that commitment into results.

The department has participated in an effective program to control sea lamprey through the Great Lakes Fishery Commission. However, this is an exception. The federal government has no policy, framework or organized approach to

Troisièmement, les systèmes de mesure et de surveillance ainsi que la recherche scientifique sont inefficaces. L'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées dans des secteurs tels que les milieux humides, les sols et l'habitat du poisson présente de graves lacunes.

Quatrièmement, le rôle du gouvernement fédéral évolue et se fait plus discret. Le gouvernement ne se sert pas des pouvoirs et des outils dont il dispose pour s'attaquer aux problèmes difficiles. Il s'en remet, de plus en plus, aux partenaires pour atteindre ses objectifs. Notre vérification a soulevé des questions fondamentales sur le rôle du gouvernement pour ce qui est de surveiller les interventions de ses partenaires et de veiller réellement à ce que les objectifs nationaux et fédéraux soient atteints.

[Traduction]

J'aimerais maintenant parler des sections de notre chapitre portant sur les pêches dans le bassin. Nous avons examiné quatre différents aspects: le rôle de conservation et de protection du gouvernement fédéral, l'information scientifique, les espèces aquatiques envahissantes et l'habitat du poisson.

Le message prédominant est que le gouvernement fédéral n'a pas défini ce que devrait être son rôle pour sauvegarder et protéger le poisson en eau douce, y compris celui du bassin. Il n'a pas de vision, il n'a pas déterminé son rôle par rapport à celui des provinces et il a tenté de déléguer ses responsabilités aux autres.

Le deuxième message d'importance, pour ce qui est du bassin, concerne les problèmes au niveau des programmes et de l'expertise scientifique de Pêches et Océans. Au début des années 90, les niveaux de financement fédéral des activités de recherche scientifique menées en Ontario étaient instables. Depuis lors, la situation dans la province s'est détériorée. Au Québec, le ministère n'a effectué presque aucun travail de recherche en eau douce.

Le ministère a cerné les lacunes de ses activités scientifiques, mais il n'a pas de plan pour les combler. Plus grave encore, le ministère perd son expertise scientifique dans les Grands Lacs puisque 54 p. 100 de ses scientifiques qui y travaillent devraient prendre leur retraite au cours des quatre prochaines années. Comme il n'a pas défini son rôle, le ministère ne sait pas ce qu'il lui faut sur le plan scientifique.

Le troisième message concerne le fait que le ministère ne prend aucune mesure pour faire face à la menace grave et grandissante qui pèse sur les pêches, soit les espèces aquatiques envahissantes. Depuis les années 1800, au moins 160 espèces, comme la lamproie marine et la moule zébrée, ont envahi le bassin. En théorie, le gouvernement fédéral a pris un engagement ferme afin de prévenir la propagation des espèces envahissantes. Dans les faits, les résultats se font attendre.

Le ministère a participé à un programme efficace de lutte contre la lamproie marine par l'intermédiaire de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, mais il s'agit-là d'une exception. Le gouvernement fédéral n'a pas de politique, ni de cadre, ni

control invasive aquatic species or prevent new species from entering the basin.

The biggest known threat for new species introduction is the ballast water of commercial ships entering the basin. Canada has voluntary guidelines under the Canada Shipping Act, but they are far from effective.

This year we are continuing our work on aquatic invasive species. We are collaborating with the Government Accounting Office, GAO, our counterpart in the United States, and plan to publish our separate reports in October 2002.

[Translation]

Finally, I would like to talk about an issue near and dear to you, namely the protection of fish habitat. Although Fisheries and Oceans has had a Policy for the Management of Fish Habitat for 15 years, it has not been implemented fully. In 1995, the federal government tried to formally delegate the management of freshwater fish habitat to the Prairie provinces, Ontario and Quebec. However, this did not work and Ontario withdrew from its agreement to manage fish habitat. In Quebec the province argued that its own legislation and programs already protected fish habitat. Therefore, in 1999, Fisheries and Oceans reassumed its full responsibilities for national management of freshwater fish habitat.

The department has struggled since then to strengthen its program in Ontario, recognizing that the program needs improvement. In 1999, it received \$28 million to strengthen its national program for freshwater fish habitat. However, that program is not designed to provide the same level of monitoring and enforcement in Quebec as it does in Ontario.

A second problem is that the department has limited information on the state of fish habitat in the basin. It does not know whether fish habitat is being gained or lost.

In conclusion, our audit shows clearly that there are many threats to the future of the Great Lakes and St. Lawrence River basin. The path the federal government is following in the basin is not sustainable.

Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. We look forward to all your questions.

The Chairman: Thank you very much, Ms Gélinas. You have painted a rather sombre outlook for us. On listening to your presentation, I think we have reason to be very concerned. For committee members interested in the issue of fish habitat, to hear these comments and to realize that we need to focus on this important matter is a good starting point.

d'approche structurée pour contrôler les espèces aquatiques envahissantes ou pour empêcher l'introduction de nouvelles espèces dans le bassin.

La principale menace provient des navires commerciaux qui entrent dans le bassin et qui peuvent transporter de nouvelles espèces dans leur eau de ballast. Le Canada a établi des lignes directrices facultatives en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada, mais celles-ci sont loin d'être efficaces.

Cette année, nous poursuivons nos travaux sur les espèces aquatiques envahissantes. Nous collaborons avec le Government Accounting Office (GAO) des États-Unis et comptons publier nos rapports distincts en octobre 2002.

[Français]

Finalement, j'aimerais parler d'un sujet qui vous tient à cœur: la protection de l'habitat du poisson. Bien que Pêches et Océans ait depuis 15 ans une politique de gestion de l'habitat du poisson, celle-ci n'a pas été mise en application de façon complète. En 1995, le gouvernement fédéral a tenté de déléguer officiellement aux gouvernements des provinces des Prairies, de l'Ontario et du Québec la gestion de l'habitat du poisson en eau douce sur leur territoire. Cette tentative n'a pas fonctionné, et l'Ontario a mis fin à son entente sur la gestion de l'habitat du poisson. Le Québec, pour sa part, alléguait que ses mesures législatives et ses programmes protégeaient déjà l'habitat du poisson. C'est ainsi qu'en 1999, Pêches et Océans a repris ses responsabilités à l'échelle nationale en matière de gestion de l'habitat du poisson en eau douce.

Depuis lors, le ministère a cherché tant bien que mal à renforcer son programme en Ontario. Il reconnaît que le programme doit être amélioré. En 1999, il a reçu 28 millions de dollars pour renforcer son programme national de gestion de l'habitat du poisson en eau douce. Toutefois, ce programme ne vise pas à produire le même niveau de surveillance et d'application des règlements au Québec qu'en Ontario.

Un autre problème, c'est que le ministère a peu d'information sur l'état de l'habitat du poisson dans le bassin. Il ne sait pas si l'habitat du poisson connaît des gains ou des pertes.

En conclusion, notre vérification montre clairement que l'avenir du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent est vivement menacé. La voie empruntée par le gouvernement fédéral dans le bassin n'est pas soutenable.

Monsieur le président, nous vous remercions, ainsi que les membres du comité. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci beaucoup, Mme Gélinas. Vous nous dépeignez un portrait assez sombre. En écoutant attentivement votre présentation je trouve les propos que vous tenez très inquiétants. Je pense que c'est un bon point de départ pour nous qui nous intéressons à la question de l'habitat du poisson que d'entendre ces commentaires et de constater que nous devrons examiner cet aspect important.

Senator Meighen: For once, I am pleased to be a member of the human race, instead of a fish, although I cannot say if my environment is any healthier. In order to put this issue in some perspective, in your opinion, are we in fact dealing with a funding problem or with a lack of will to take action?

Ms Gélinas: In my opinion, there is no question that we are dealing with a funding problem. It was noted, among other things, that federal government commitments are out of sync with the resources allocated for this purpose. Two options are available: either the government reduces its commitments, or it increases its resources: On reading the report, you will see that, in response to our recommendations, in the case of Fisheries and Oceans, it is noted on several occasions that the problem is in part related to funding levels.

Aside from this very real problem, there is also the lack of vision, a piecemeal approach to resolving various problems and a failure to set priorities. If the federal government and Fisheries and Oceans were to set clear priorities for the coming years, there is no question that we would be able to tackle some of these priorities with the funding available in the different departments.

[English]

Senator Meighen: What is the status of coordination with the provinces? It seems from your report that there are holes in that area too. If there were better coordination, there would be better expenditure of funds and resources.

Ms Gélinas: The roles and responsibilities are not clear, so it is quite difficult to coordinate something when those are not defined. One of the first steps should be to clarify the role of DOF and what the department would like to accomplish in partnership with the provinces and other organizations. They could then determine who will do what and whether the money is in the budget to proceed.

The issue of unstable funds is prevalent in the report on the Great Lakes and the St. Lawrence Basin management.

Mr. John Reed, Principal, Office of the Auditor General of Canada: In respect of the federal-provincial coordination, I would add that in each of the subject areas we looked at, there are shared roles in water, fisheries, agriculture and protecting species at risk. Some people will describe it as an intractable problem, and that it is difficult to nail down specific roles and responsibilities. Our audit found, especially on the Quebec side, that the federal and provincial governments sat down, rolled up their sleeves and hammered out the deal. They worked out concrete roles and responsibilities for each issue they were trying to tackle, so there is evidence that it can be done. It is a matter of good management, of goodwill, of being clear about what you are trying to achieve and how you are going to achieve it. Often those things are missing when the two levels of government sit down. If you do not

Le sénateur Meighen: Pour une fois, je suis content d'être membre de la race humaine et non pas un poisson. Je ne sais pas si mon habitat est plus favorable. Pour situer le problème, madame Gélinas, pouvez-vous me dire si on parle surtout, d'après vous, d'un problème d'argent ou d'un problème de volonté?

Mme Gélinas: Je pense qu'on ne peut faire fi qu'il y a effectivement un problème de ressources. On a mentionné, entre autres, que l'ensemble des engagements du gouvernement fédéral ne correspond pas aux ressources qui sont disponibles. De deux choses l'une: ou on réduit le nombre d'engagements ou on augmente les ressources. Vous serez en mesure de constater dans le rapport, en réponse à nos recommandations, que pour le ministère des Pêches et Océans on soulève à plusieurs reprises que pour eux il s'agit en partie d'un problème d'argent.

Nous disons qu'au-delà de ce problème qui est très certainement réel, le fait qu'on n'ait pas de vision, qu'on s'engage tous azimuts à tenter de régler à la pièce différents problèmes, on se retrouve avec un manque de priorité. Et très certainement, si le gouvernement fédéral et Pêches et Océans fixaient clairement leurs priorités pour les prochaines années, il y aurait moyen d'aborder certaines de ces priorités à partir des fonds qui sont disponibles dans les ministères.

[Traduction]

Le sénateur Meighen: Où en est la coordination avec les provinces? Votre rapport semble indiquer qu'il y a aussi des lacunes dans ce secteur. Si la coordination était plus efficace, l'attribution des fonds et des ressources le serait aussi.

Mme Gélinas: Les rôles et responsabilités ne sont pas définis; il est donc difficile d'effectuer une coordination efficace. Une des premières étapes consisterait à définir le rôle du MPO et à déterminer ce que le ministère aimerait accomplir en partenariat avec les provinces et d'autres organismes. On pourrait ensuite déterminer ce que chacun doit faire et si les fonds budgétaires sont suffisants pour y arriver.

Le rapport sur la gestion du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent accorde une grande importance à l'instabilité des fonds.

M. John Reed, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada: En ce qui concerne la coordination fédérale-provinciale, j'aimerais ajouter que pour chacun des secteurs que nous avons examinés, les rôles sont partagés en ce qui concerne les eaux, les pêches, l'agriculture et la protection des espèces à risque. Certains diront qu'il s'agit d'une question épingleuse et qu'il est difficile de définir avec exactitude les rôles et responsabilités de chacun. Notre vérification nous a permis de constater, surtout pour le Québec, que les gouvernements fédéral et provincial ont travaillé ensemble, ont relevé leurs manches et qu'ils en sont venus à une entente. Ils ont défini les responsabilités et les rôles concrets pour chacun des secteurs à l'étude. C'est une preuve que cela est réalisable. C'est une question de bonne gestion, de bonne volonté et de clarté quant aux résultats à atteindre et quant à la manière

have a clear vision of what you are trying to achieve, it is difficult to negotiate a shared role.

Senator Meighen: When was your report filed?

Ms Gélinas: It was filed on October 2, 2001.

Senator Meighen: Has it evoked any official response? Has there been a reply, in whole or in part?

Ms Gélinas: The report contains the replies from the departments on our recommendations. In this case, DFO and Environment Canada agreed on our recommendations. In the future, we expect that they will move ahead and try to implement our recommendations. To track that progress, there should be follow-up work every two years, more or less, to monitor how the departments have implemented our recommendations.

Senator Meighen: Over the next two years, is the only way for us to verify that to ask officials from DFO?

Ms Gélinas: Yes. That, Mr. Chairman, would help us in this process.

Senator Meighen: We would be happy to assist you.

In respect of the exotic species that have invaded the basin, I thought the sea lamprey entered through the St. Lawrence Seaway. However, after looking at your report, I now understand that it entered the system in the 1830s, so I imagine they swam up the Lachine Canal into Lake Ontario. The graph indicates that there has been successful control of the sea lamprey population, but there does not seem to be, from what I can observe in my own unscientific way, any control of the zebra mussels. Were you able to detect any progress in that area and the area of other exotic species?

Ms Gélinas: There is much work to be done, and we have to take into account that it is quite costly. It has cost approximately \$100 million over the last 10 years just to deal with the zebra mussel and sea lamprey species problem, without resolving it. The figures in respect of the zebra mussel on the U.S. and the Canadian sides of the Great Lakes, indicate that the damages have amounted to U.S.\$3 billion, to date. This is an enormous, emerging issue, and thus far we are only dealing with two of the 160 species, although they are not equal in terms of potential damages. It is a serious situation and, to date, DFO has done nothing to deal with it.

Mr. Reed: I am not sure, senator, about the nature of your question. The sea lamprey population increases and decreases, and we are into perpetual control through the use of pesticides to knock out those populations.

Zebra mussels are probably in the same category. They exist, and we are probably now into the issue of perpetual control of them as well. They are having major effects, not just as parasites

de s'y prendre. Souvent, ces deux facteurs ne sont pas définis clairement lorsque les deux niveaux de gouvernement commencent à travailler ensemble. Sans une vision claire et des objectifs bien définis, il est difficile de s'entendre sur le partage des rôles.

Le sénateur Meighen: Quand avez-vous déposé votre rapport?

Mme Gélinas: Le 2 octobre 2001.

Le sénateur Meighen: A-t-il évoqué une réponse officielle? Y a-t-il eu une réponse, en tout ou en partie?

Mme Gélinas: Le rapport contient les réponses des ministères à l'égard de nos recommandations. En l'occurrence, Pêches et Océans et Environnement Canada ont reconnu le bien-fondé de nos recommandations. À l'avenir, nous nous attendons à ce qu'ils prennent des mesures pour les mettre en oeuvre. Pour évaluer les progrès, il devrait y avoir un suivi tous les deux ans environ, afin de surveiller de quelle façon les ministères ont appliqué nos recommandations.

Le sénateur Meighen: Au cours des deux prochaines années, la seule façon pour nous de vérifier cela est d'interroger les fonctionnaires de Pêches et Océans?

Mme Gélinas: Oui. Cela nous serait fort utile, monsieur le Président.

Le sénateur Meighen: Nous vous aiderons volontiers.

Pour ce qui est des espèces exotiques qui ont envahi le bassin, je croyais que la lamproie marine y était entrée par la Voie maritime du Saint-Laurent. Cependant, après avoir pris connaissance du rapport, je crois maintenant comprendre qu'elle est entrée dans le système dans les années 1830. J'imagine que les lamproies ont remonté le canal Lachine jusqu'au lac Ontario. D'après le graphique, on a réussi à contrôler la population des lamproies marines, mais d'après mes observations empiriques, nous ne sommes pas en mesure de contrôler la population des moules zébrées. Avez-vous pu relever des progrès à l'égard des moules zébrées et d'autres espèces exotiques?

Mme Gélinas: Il y a énormément de travail à faire, et il faut tenir compte du fait que cela coûte très cher. Nous avons consacré environ 100 millions de dollars depuis 10 ans uniquement au problème des lamproies marines et des moules zébrées, sans pour autant le résoudre. D'après les chiffres, les dommages causés par les moules zébrées du côté canadien et américain des Grands Lacs se chiffrent à 3 milliards de dollars U.S. jusqu'à maintenant. C'est un problème énorme, qui prend de plus en plus d'ampleur, et jusqu'ici, nos efforts n'ont visé que deux des 160 espèces, même si elles n'ont pas toutes la possibilité de causer les mêmes dommages. La situation est grave et, à ce jour, Pêches et Océans n'a pas réagi.

Mr. Reed: Sénateur, je ne suis pas sûr d'avoir saisi la nature de votre question. La population des lamproies marines augmente et diminue, et nous essayons d'exercer un contrôle perpétuel sur elle en recourant à l'usage de pesticides.

Les moules zébrées s'inscrivent probablement dans la même catégorie. Elles existent, et nous sommes probablement en mode de contrôle perpétuel en ce qui les concerne également. Leur

on other species, but in what they are doing to the nature and ecology of the lakes. A great deal of the money spent on control of the zebra mussel is just to keep the power intakes clean enough to allow power plants to continue operations. That is the greatest portion of the expenditure.

Mr. Gordon Stock, Director, Office of the Auditor General of Canada: As to the sea lamprey and its progression to the upper lakes, this happened once the Welland Canal was built. It is thought that the species could be indigenous to Lake Ontario and that it could have migrated there on its own.

On the issue of the costs that are involved to control the zebra mussel, I do not think that science currently has an effective way of controlling it or limiting its spread. Given that and given the costs incurred to control both of these species, not including the costs of all the other species, we propose in the report that more attention be paid to preventing the initial incursion. From that perspective, we think it could be a more effective program.

Senator Meighen: Can you give us an assessment of the degree of ongoing cooperation between governments of border states and the provincial governments, or between the Canadian Government and the U.S. Federal Government, given that the basin lies, of course, astride the border? When I read that only \$12 million of the \$125 million of the new funding has flowed, I wonder about the reaction of our partners in the custody of the Great Lakes Basin. Are the Americans saying that, if we do not put up our money, they will not put up their money?

Mr. Reed: You have raised an important issue. Overall, a number of institutions exist to make that cooperation happen. One of those is through the International Joint Commission which pulls all of these states, provinces and the two federal governments together.

The funding decline is a pretty serious issue that is impeding the federal government's ability to meet its obligations. Frankly, our report found that the communication from the Canadian government to the U.S. government in respect of the real situation and how it was coping with its commitments was less than open and less than forthright. Perhaps there were suspicions about the state of affairs, but this will probably come as news to the U.S. It is hard to say how they will react. The reality is that the U.S. was experiencing some of the same problems and funding issues, and they are probably not meeting all of their commitments either, although we did not perform that specific audit work. I do not think the U.S. would be surprised that this is happening, because there has been informal communication on the subject. However, it is pretty threatening to the level of cooperation.

présence provoque des problèmes considérables, non seulement parce que ce sont des parasites des autres espèces, mais à cause des dommages qu'elles causent à la nature et à l'écologie des lacs. Une grande partie des sommes consacrées au contrôle des moules zébrées sert uniquement à assurer le nettoyage des conduites des eaux de ballast afin de permettre aux usines d'électricité de continuer à fonctionner. C'est le plus important volet des dépenses.

M. Gordon Stock, directeur, Bureau du vérificateur général du Canada: Pour ce qui est de la lamproie marine et de sa progression vers la région supérieure des Grands Lacs, ceci c'est produit après la construction du canal Welland. On a cru que l'espèce aurait pu être une espèce indigène du lac Ontario et qu'elle aurait pu y avoir migré par elle-même.

Compte tenu des coûts liés au contrôle des moules zébrées, je ne pense pas qu'à l'heure actuelle, la science possède un moyen efficace de lutter contre cette population ou d'en limiter la taille. À la lumière des coûts exigés pour contrôler ces deux espèces, sans compter les coûts relatifs à toutes les autres espèces, nous proposons dans le rapport de mettre davantage l'accent sur la prévention de l'incursion initiale. Dans cette perspective, nous pensons que le programme pourrait être plus efficace.

Le sénateur Meighen: Pourriez-vous nous donner une idée du degré de collaboration permanente entre les gouvernements des États frontaliers et les gouvernements provinciaux, ou entre le gouvernement du Canada et le gouvernement fédéral américain, étant donné que le bassin chevauche la frontière? Lorsque j'ai lu que 12 millions de dollars seulement sur les 125 millions de dollars du nouveau financement avaient été versés, je me suis demandé quelle avait été la réaction de nos partenaires dans l'entretien du bassin des Grands Lacs. Les Américains disent-ils que si nous ne faisons pas notre part, financièrement parlant, ils ne feront pas la leur non plus?

M. Reed: Vous avez soulevé une question importante. Globalement, un certain nombre d'institutions existent pour favoriser cette collaboration. Je songe, entre autres, à la Commission mixte internationale qui réunit tous les États, les provinces et les deux gouvernements fédéraux.

Le déclin du financement est un problème sérieux qui nuit à la capacité du gouvernement fédéral de respecter ses obligations. À vrai dire, nous signalons dans notre rapport que la communication de renseignements du gouvernement du Canada au gouvernement des États-Unis concernant la situation réelle et le respect de ses engagements n'a pas été franche et directe. Peut-être avait-on des doutes quant à l'état de la situation du côté américain, mais cela sera vraisemblablement une surprise pour les États-Unis. Il est difficile de dire comment les Américains réagiront. En fait, les États-Unis ont connu certains des mêmes problèmes, notamment en matière de financement, et eux-mêmes n'ont sans doute pas respecté tous leurs engagements, même s'il n'y a pas eu de travail de vérification spécifique à cet égard. Je ne pense pas que les États-Unis soient surpris de la tournure des événements car il y a eu des communications informelles sur le sujet. Cela dit, cela représente une menace en ce qui a trait au niveau de coopération.

We also had a whole chapter dealing with the federal government's specific relationship to the International Joint Commission where we also raised some concerns. The International Joint Commission serves Canada very well. It is a bi-national institution that gives us a 50-50 vote on how those lakes are managed. However, the federal government has been doing a number of things that, in effect, weaken the commission's ability to do its job and protect the interests of both governments. Both issues are a concern that we addressed in the chapters of our report.

Mr. Stock: I would also like to point out that another commission helps coordinate what is happening on the fisheries side between the states, the U.S. federal government, the provinces, and Canada, and that is the Great Lakes Fishery Commission. It has taken a leadership role in efforts to control the sea lamprey. It helps to facilitate agreement negotiations on what the total catch should be in the different lakes, and to develop an ideal population for the different kinds of species that people like to fish. It does this only at the provincial and state levels for the populations, and it chooses the catch. The federal government is an observer, not an active participant.

Senator Robertson: Your presentation, I must say, is a bit discouraging. It must be hard for you to go to work some days.

I understand you were structured in 1995, so you have been in business for about seven years. I am trying to get a handle on how you operate. Do I understand from the notes that we have that you report to Parliament once a year?

Ms Gélinas: Yes.

Senator Robertson: Have you presented six reports to Parliament since your inception?

Mr. Reed: There have been five reports.

Senator Robertson: For a better understanding of how you work, where you are coming from and where you are going, how do you characterize your success in terms of having any of your recommendations implemented?

Ms Gélinas: As I was saying to Senator Meighen, we do a follow-up. Perhaps I can use an example which is not related to the fishery. Two years ago, we did an audit on climate change and there were specific recommendations established in the report. Last year, we revisited the Department of Environment to find out what they had done to implement our recommendations. This is included in our 2001 report, and this information is available to the public so that Canadians can follow the department's progress in implementing our recommendations. I would say that our recommendations have been implemented. The problem is the slowness with which they are being implemented.

Il y avait également tout un chapitre sur les rapports spécifiques du gouvernement fédéral avec la Commission mixte internationale, qui ont également suscité certaines inquiétudes. La Commission mixte internationale dessert très bien le Canada. C'est une institution binationale qui nous confère la moitié des voix en ce qui concerne la gestion de ces lacs. Cela dit, le gouvernement fédéral a fait un certain nombre de choses qui, concrètement, affaiblissent la capacité de la Commission de s'acquitter de son mandat et de protéger les intérêts des deux gouvernements. Ces questions épineuses ont été abordées dans divers chapitres de notre rapport.

Mr. Stock: Je voudrais également signaler qu'une autre commission contribue à coordonner le volet pêche entre les États, le gouvernement fédéral américain, les provinces et le gouvernement du Canada, soit la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Cette dernière a joué un rôle de chef de file dans tous les efforts visant à contrôler la lamproie marine. Elle facilite les négociations d'un accord sur les prises totales dans les différents lacs et contribue à établir une population idéale pour les différentes espèces que les gens aiment pêcher. Son action s'exerce uniquement au niveau des États et des provinces pour les populations en question et elle choisit la nature des prises. Le gouvernement fédéral y est un observateur et non un participant actif.

Le sénateur Robertson: Je dois dire que votre exposé est plutôt décourageant. Ce doit être difficile pour vous d'aller au travail certains jours.

Si je comprends bien, votre entité existe depuis 1995, de sorte que vous avez environ sept ans d'expérience. J'essaie de comprendre votre fonctionnement. D'après les notes que j'ai lues, vous êtes tenue de faire rapport au Parlement une fois l'an?

Mme Gélinas: Oui.

Le sénateur Robertson: Avez-vous présenté six rapports au Parlement depuis vos débuts?

M. Reed: Il y a eu cinq rapports.

Le sénateur Robertson: Pour mieux comprendre votre façon de travailler, votre bilan et vos perspectives futurs, pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous avez réussi à faire mettre en oeuvre vos recommandations?

Mme Gélinas: Comme je le disais au sénateur Meighen, nous faisons un suivi. Peut-être pourrais-je utiliser un exemple qui ne relève pas des pêches. Il y a deux ans, nous avons effectué une vérification sur le changement climatique qui a donné lieu à des recommandations spécifiques dans le rapport. L'an dernier, nous avons revisité le ministère de l'Environnement pour voir dans quelle mesure nos recommandations avaient été appliquées. Ce constat figure dans notre rapport 2001. D'ailleurs, cette information est du domaine public et les Canadiens peuvent suivre les progrès réalisés par le ministère pour ce qui est de mettre en oeuvre nos recommandations. Je dirais que nos recommandations ont été mises en oeuvre. Le problème tient plutôt à la lenteur avec laquelle elles l'ont été.

However, we propose to carry on and although things are moving ahead, they are not moving ahead as fast as we would like.

Senator Robertson: Of the departments you report on, what is your biggest success? You talk about climate changes, but do you wake up some mornings and say, "That made a difference"? Is there a discernible impact?

Ms Gélinas: Two years ago we were saying that the federal government was not playing the leadership role it should in respect to climate change. In our follow-up last year, we found that most of what we were asking them to do had been put into place. For example, the government had put in place this broad consultation process to plan measures so that they could implement a reduction in greenhouse gases to a target of 6 per cent lower than 1990 levels. Thus, there have been a couple of success stories.

However, things can always be done more effectively, and we report on that. In our report card you can see four categories: Completed; our recommendation was taken into account and put forward in a satisfactory way; in progress; and not done. You can easily follow what has been done.

I think that Mr. Reed can also cite an example. Even though it may be discouraging to hear what we had to say, some progress has been made in the past and we are able to cite a couple of promising examples.

Mr. Reed: For the Great Lakes, the report has only been out for five or six months, so it is difficult to discern a lot of movement.

In each of the years that we have reported, a major audit has led the way. In 1998, we dealt with climate change; in 1999, it was toxic substances, and in 2000, it was smog. We could find positive examples of ways the departments have responded to the recommendations for each of those activities.

Two other things are important as well. First, just the fact that we choose to audit a subject matter causes departments to take action regarding the issues that we are raising. As our report approaches publication, we know there is a tendency to preemptively take action respecting some of our findings.

Second, the parliamentary process is a crucial one for us, in light of the responses of departments to parliamentary committees, including Senate committees like this. It keeps them on their toes. We find people use our reports in their ongoing discussions with departmental officials. Even though it is not in the public record, there is always work going on behind the scenes that references our work. This fall, the commissioner, in consultations, was happy to hear that people use our reports.

Cependant, nous avons l'intention de continuer à exercer des pressions et si les choses bougent un peu, elles ne bougent certainement pas aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Le sénateur Robertson: De tous les ministères au sujet desquels vous présentez des rapports, lequel est votre plus grand succès? Vous parlez de changements climatiques. Toutefois, vous arrive-t-il de vous lever le matin et de vous dire que votre travail a eu un impact? Y a-t-il un impact discernable?

Mme Gélinas: Il y a deux ans, nous disions que le gouvernement fédéral n'assumait pas le rôle de leadership qui lui revenait à l'égard des changements climatiques. Dans notre suivi de l'an dernier, nous avons constaté que la plus grande partie de ce que nous lui avions demandé de faire était en place. Par exemple, le gouvernement avait mis en place le vaste processus de consultation en vue de planifier des mesures de manière à pouvoir effectuer une réduction des gaz à effet de serre à un niveau de 6 p. 100 inférieur aux niveaux de 1990. Il y a donc eu quelques cas de réussite.

Toutefois, il y a moyen de faire les choses avec plus d'efficacité, et nous le signalons. Nous présentons notre rapport en fonction de quatre critères, soit les travaux achevés, la recommandation a été mise en oeuvre de manière satisfaisante, la mise en oeuvre est en cours et, enfin, ce n'est pas fait. On peut donc facilement voir les réalisations.

M. Reed peut aussi vous donner un exemple. Même s'il est peut-être décourageant d'entendre ce que nous avons à dire, certains progrès ont été accomplis, et nous pouvons vous citer quelques exemples prometteurs.

M. Reed: Pour ce qui est des Grands Lacs, le rapport n'a été publié qu'il y a cinq ou six mois. Il est donc difficile de discerner les améliorations.

Chaque année où nous avons produit un rapport, une importante vérification a montré la voie à suivre. En 1998, nous parlions de changement climatique, en 1999, c'était les substances toxiques et, en 2000, c'était le smog. Nous pourrions vous donner des exemples positifs de la façon dont les ministères ont réagi aux recommandations que nous avons faites pour chacun de ces domaines d'activité.

Deux autres choses ont aussi leur importance. Tout d'abord, le simple fait que nous ayons choisi de vérifier un domaine incite les ministères à prendre des mesures au sujet des questions que nous soulevons. À mesure que notre rapport se rapproche de la date de publication, nous savons qu'il y a une tendance à prendre des mesures par anticipation de certaines de nos conclusions.

Ensuite, le processus parlementaire est pour nous crucial, étant donné la réaction qu'obtiennent des ministères les comités parlementaires, y compris les comités sénatoriaux comme le vôtre. Cela les tient sur le qui-vive. Nous constatons que nos rapports sont utilisés durant les échanges soutenus avec les hauts fonctionnaires des ministères. Même si cela ne figure pas dans le compte rendu officiel, il y a toujours en coulisse des échanges qui s'appuient sur nos rapports. Cet automne, la commissaire s'est

They attend meetings with departmental officials and make specific references to our reports.

There are many ways of measuring impact, and recommendations is one of them.

Senator Robertson: Do you prioritize your recommendations when you are putting them forward? If you are making recommendations to DFO, do you have some recommendations that have a greater requirement for implementation than others?

Ms Gélinas: We have not done that in the past, but we will attempt to do it in the future. We would like to track our top recommendations more closely. We will then be able to see whether they have been acted upon. As a result, we can expect that the problem will be resolved more quickly.

In the past, we made a lot of recommendations and, even for us, it was difficult to determine which one should come first. We are addressing this internally and we will try to improve upon this in the future.

Senator Robertson: I come from the east coast, so I am very aware of what goes on in the St. Lawrence basin. A few years ago we were reading a lot about badly diseased or infected whales being in the river and basin area, and a lot of consternation was expressed at the time. Can you tell me if that is still the case in the basin? If whales are infected, other species may also be infected. Have we made any progress with that issue?

Ms Gélinas: We have a case study in our report dealing with beluga whales. That is one of the success stories.

Mr. Reed: There are a lot of success stories in the Great Lakes Basin. Some of them we have written about in the report; others we have not. Do not forget that a lot of good things have occurred in the basin, but we have not written about those.

The issue with respect to the beluga whale is dealt with under species and spaces at risk, page 195 of the English version of the report.

We had a mixed view in terms of this case study being a success story. There is no question that the beluga population was in trouble and that the federal government and other partners developed a plan and took action. The populations have benefited. There were prohibitions on hunting. As the general quality of the river has improved, concerns about the toxic chemicals inside the whales are beginning to be addressed. All of that is good news.

Dealing with issues such as those surrounding the beluga whales and the recovery of any species is a long-term venture. They cannot be dealt with in a three-year or a five-year program. Many of these populations, like human populations, take generations to recover.

réjouie, durant les consultations, d'entendre des personnes citer nos rapports. Elles assistent à des rencontres avec de hauts fonctionnaires et citent constamment nos rapports.

Il existe bien des façons de mesurer l'impact. La mise en oeuvre des recommandations en est une.

Le sénateur Robertson: Lorsque vous faites ces recommandations, les priorisez-vous? Si, par exemple, vous faites des recommandations au MPO, y en a-t-il qu'il faut mettre en oeuvre plus vite que d'autres?

Mme Gélinas: Nous ne l'avons pas fait jusqu'ici, mais nous nous efforcerons de le faire. Nous aimerions suivre la mise en oeuvre de nos principales recommandations de plus près. Nous pourrons alors voir si on leur donne suite. Par conséquent, on peut s'attendre que les problèmes seront résolus plus rapidement.

Dans le passé, nous avons présenté beaucoup de recommandations et, même pour nous, il était difficile de savoir laquelle il fallait mettre en oeuvre en premier. Nous sommes en train d'étudier la question à l'interne et nous essaierons d'améliorer cet aspect de notre travail.

Le sénateur Robertson: Je viens de la côte Est, de sorte que je suis très au courant de ce qui se passe dans le bassin du Saint-Laurent. Il y a quelques années, nous lisions beaucoup d'articles au sujet de la présence de baleines ayant des infections ou des maladies graves dans le fleuve et dans le bassin. Cela avait suscité beaucoup de consternation. Pouvez-vous me dire si cela se produit encore dans le bassin? Si des baleines sont infectées, d'autres espèces le sont peut-être également. Avons-nous fait des progrès dans ce dossier?

Mme Gélinas: Vous trouverez dans notre rapport une étude de cas portant sur les bélugas. C'est une des réussites.

M. Reed: Il y a beaucoup de réussites dans le bassin des Grands Lacs. Nous avons parlé de certaines d'entre elles dans le rapport, d'autres pas. N'oubliez pas que beaucoup de bonnes choses se sont faites dans le bassin, mais que nous n'en avons pas parlé.

Le problème des bélugas est expliqué dans la partie où il est question des espèces et des espaces en péril, à la page 221 de la version française du rapport.

Nous n'étions pas tous d'accord pour dire que cette étude de cas était une réussite. La population de bélugas était indubitablement en déclin, et il ne fait pas de doute que le gouvernement fédéral et d'autres partenaires ont élaboré un plan et pris des mesures. Les populations en ont profité. Ainsi, on a interdit la chasse. Depuis que la qualité générale de l'eau du fleuve s'est améliorée, on commence à se pencher sur les produits chimiques toxiques qu'absorbent les baleines. Ce sont là d'excellentes nouvelles.

Régler les problèmes comme ceux que posaient les bélugas et le rétablissement d'espèces est une entreprise à long terme. Ces problèmes ne se règlent pas en trois ou cinq ans. Bon nombre de ces populations, tout comme celle des êtres humains, mettent des générations à se rétablir.

Part of our concern was how, in a situation where you are dealing with a lot of short-term goals and short-term deliverables, do you make sure you keep long-term programs in place. It requires long-term commitment, funding, scientific research, modelling, all of the things that go into it.

That was our caution. The beluga whale is a great example of how concerted action can make a difference and has made a difference. However, the story is not finished. It will take many more years to know the final answer.

Senator Watt: I will focus on the recommendations you have put forward. You mention in the report that you have succeeded in that at least two departments are willing to act on your recommendations, and those the Department of the Environment and Fisheries and Oceans.

Before I came here, I was at our Energy committee where the witness was Mr. David Anderson, the Minister of the Environment. He described rapid changes in his department in anticipation of the passage of Bill C-32. Another bill also deals with species at risk, and that is Bill C-5.

I am from the North, the Subarctic.

Are those two bills that are being put forward by the ministers based upon recommendations that you have put forward?

Mr. Reed: No, I do not think so. Does Bill C-5 deal with species and spaces at risk?

Senator Watt: Yes.

Mr. Reed: That is not a direct response to our recommendations. We do, however, refer to the history of that bill, but we do not comment on its merits. That bill has a history, dating back at least six or eight years.

Offhand, I am not sure what Bill C-32 is.

Senator Watt: It deals with the concept of sustainable development, the protection of species.

Mr. Reed: Is it different from Bill C-5?

Senator Watt: Yes. I believe it may amend the Canadian Environmental Protection Act.

Mr. Reed: The Canadian Environmental Protection Act was passed in 1999. Bill C-32 is a little different. In 1999 we prepared a major report on the management of toxic substances. The CEPA was not a response to our report. However, many of the issues that we addressed in our work on toxic substances were echoed in some of the provisions of that act. Neither Bill C-5, dealing with species and spaces at risk, nor the CEPA, are a direct result of our work.

Nous étions préoccupés, en partie, par la façon dont, face à beaucoup d'objectifs et de réalisations attendues à court terme, on peut faire en sorte de maintenir en place des programmes à long terme. Cela exige entre autres un engagement, du financement, de la recherche scientifique, de la modélisation à long terme.

C'est la mise en garde que nous avons faite. Le béluga illustre bien la façon dont une action concertée peut avoir une influence et a eu effectivement une influence. Toutefois, l'histoire ne s'arrête pas là. Il faudra attendre encore bien des années avant de connaître le résultat final.

Le sénateur Watt: Je vais me concentrer sur les recommandations que vous avez faites. Vous mentionnez, dans le rapport, que vous avez réussi, en ce sens qu'au moins deux ministères sont disposés à donner suite à vos recommandations, soit celui de l'Environnement et celui des Pêches et des Océans.

Avant de venir à cette séance, j'étais au Comité de l'énergie où le témoin était M. David Anderson, ministre de l'Environnement. Il a décrit les changements rapides survenus au sein de son ministère en prévision de l'adoption du projet de loi C-32. Un autre projet de loi porte aussi sur les espèces en péril, soit le projet de loi C-5.

Je viens du Nord, de la zone subarctique.

Les deux projets de loi que sont en train de mettre de l'avant les ministres s'appuient-ils sur des recommandations que vous avez faites?

Mr. Reed: Non, je ne le crois pas. Le projet de loi C-5 porte-t-il sur les espèces et les espaces en péril?

Le sénateur Watt: Oui.

Mr. Reed: Cela ne fait pas directement suite à nos recommandations. Nous mentionnons toutefois l'historique de ce projet de loi, bien que nous ne discutions pas de son mérite. La chronologie du projet de loi C-5 porte sur au moins six ou huit ans.

De mémoire, je ne suis pas sûr de la nature du projet de loi C-32.

Le sénateur Watt: Il a rapport avec la notion du développement durable, de la protection des espèces.

Mr. Reed: Est-il différent du projet de loi C-5?

Le sénateur Watt: Oui. Je crois qu'il modifiera peut-être la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Mr. Reed: La Loi canadienne sur la protection de l'environnement a été adoptée en 1999. Le projet de loi C-32 est un peu différent. En 1999, nous avons rédigé un important rapport sur la gestion des substances toxiques. La Loi canadienne sur la protection de l'environnement n'était pas une réponse à notre rapport. Toutefois, bon nombre des questions que nous soulevions dans nos travaux sur les substances toxiques ont été reprises dans certaines dispositions de la loi. Ni le projet de loi C-5, qui porte sur les espèces et les espaces en péril, ni la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ne sont une conséquence directe de nos travaux.

Senator Watt: You have painted a picture of lack of implementation and lack of knowledge, and that confirms what I have been concerned about for quite some time. We appear to be busy legislating and developing legislation to protect species and the environment, but when it involves implementation, there seems to be a lack of action. According to your report, there is no coordination between departments. That is not surprising. What do we do in this case?

Did you make recommendations to implement a monitoring system on site, in a certain geographical location, which would be an arm of your organization?

Ms Gélinas: We have often said that monitoring is the worst aspect. I do not know that we have a specific recommendation which addresses monitoring on site.

Mr. Reed: We do not make specific recommendations about areas that should be monitored. We have never specifically said that monitoring in a certain geographic place should be improved. However, as the commissioner has said, we have frequently recommended that departments put in place a targeted monitoring system to deal with the issues that they are managing.

Senator Watt: Do you think it would be helpful to establish a monitoring system? At least you would be aware of what is going on in the field.

Mr. Reed: There are many different models of monitoring and many different interpretations of what monitoring means. In many of the reports we have written, we have said that there is an absolute need to have good scientific monitoring information. It is vital for good decision making. We cite many examples in this work in the Great Lakes Basin, including the issues in which the committee is interested, that is, habitat. There is not a good understanding of habitat loss or gain by the federal government, despite the fact that they have an explicit policy around habitat protection. That kind of monitoring is crucial to good decisions.

We would not recommend what a specific system should look like. We would tend to recommend that departments need to develop one that fits the mandate they have.

Senator Watt: You raise the issue that the departments do not seem to be coordinating their efforts in such a way that we could, at the end of the tunnel, know what is happening. It sounds to me like you are saying that there is a need for a ministerial post to coordinate the departments that are directly related to health, environmental and fisheries issues. Perhaps other departments should be coordinated as well.

Ms Gélinas: Mr. Chairman, there is a problem of coordination among the departments, especially in this report on the Great Lakes. There are many players in the federal family alone. We are saying that they should get together and figure out who is doing what. We raise this time after time. There are no clear roles and

Le sénateur Watt: Vous nous avez brossé un tableau dominé par l'inaction et le manque de connaissances. Voilà qui confirme ce qui me préoccupe depuis un bon bout de temps. Nous semblons occupés à légiférer et à élaborer des lois pour protéger les espèces et l'environnement, mais quand il faut les appliquer, il semble y avoir inaction. D'après votre rapport, il n'y a pas de coordination entre les ministères. Cela n'est pas étonnant. Que faire?

Avez-vous recommandé la mise en oeuvre, dans certains lieux, d'un système de surveillance sur place qui serait un prolongement de votre organisme?

Mme Gélinas: Nous avons souvent dit que la surveillance est le pire aspect. J'ignore si nous avons fait une recommandation précise au sujet de la surveillance sur place.

Mr. Reed: Nous ne recommandons pas de secteurs particuliers à surveiller. Nous n'avons jamais pointé du doigt un endroit où il fallait améliorer la surveillance. Toutefois, comme l'a dit la commissaire, nous avons souvent recommandé que les ministères mettent en place un système ciblé de surveillance des questions dont ils assument la gestion.

Le sénateur Watt: Croyez-vous qu'il serait utile de mettre en place un système de surveillance? Vous sauriez au moins ce qui se passe sur le terrain.

Mr. Reed: Il existe de nombreux modèles différents de surveillance et de nombreuses interprétations différentes de ce que cela signifie. Dans de nombreux rapports que nous avons rédigés, nous avons dit qu'il est absolument essentiel d'avoir de bonnes données de surveillance recueillies selon des normes scientifiques. On ne saurait s'en passer pour prendre les bonnes décisions. Nous citons de nombreux exemples relatifs au bassin des Grands Lacs, y compris les questions auxquelles s'intéresse le comité, c'est-à-dire l'habitat. Le gouvernement fédéral ne comprend pas bien le phénomène de la perte ou du gain d'habitat, en dépit du fait qu'il s'est doté d'une politique explicite visant à protéger les habitats. Ce genre de surveillance est essentiel pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

Nous ne ferions pas de recommandation quant au système particulier comme tel. Nous aurions tendance à recommander que les ministères en élaborent un qui correspond à leur mandat.

Le sénateur Watt: Vous affirmez que les ministères ne semblent pas coordonner leur action suffisamment pour que nous puissions, en bout de ligne, savoir ce qui se passe. Ce que j'en déduis, c'est qu'il faut créer un poste ministériel dont le titulaire coordonnerait les ministères qui travaillent directement en matière de santé, d'environnement et de pêches. Il faudrait peut-être coordonner le travail d'autres ministères également.

Mme Gélinas: Monsieur le président, il existe un problème de coordination entre les ministères, problème que nous soulignons tout particulièrement dans ce rapport sur les Grands Lacs. La grande famille fédérale à elle seule réunit de nombreux intervenants. Nous affirmons qu'il faudrait qu'ils se réunissent

responsibilities within the federal government to determine who is doing what.

The information regarding aquatic invasive species is one example of that. No department is clearly identified as having the lead role on that. DOF does its part, but the federal government has to clearly identify who will be the champion in this area and ensure that that department will gather the information, coordinate, and ensure that we are dealing with this issue.

Transport Canada is also has some involvement in this area. As well, our U.S. counterpart is involved because we use some parts of their legislation to deal with this problem. If there is a human health issue with respect to invasive species, what is the role of the Department of Health? We do not know the answer to that question.

These are questions that we have raised over and over. We are not there yet.

Senator Watt: Those are matters that all of us should help move forward.

I understand from your report that you have limited your activities to the Great Lakes and the St. Lawrence River Basin. The Subarctic, where I come from, has a much colder climate and the climate change is more noticeable. Perhaps this committee would consider a recommendation that you conduct audits in the Arctic in the near future. We have eyewitness evidence that people are dying from what they are drinking, eating and breathing.

We are certainly good at talking about these issues, but when it comes to understanding the issues and taking action, we are lacking.

Like you, I want to see a meaningful mechanism of dealing with these problems being put in place. We must decide what that mechanism will be, and it must be acceptable to the federal and provincial governments. I believe that they should work more closely to deal with these critical issues. It is important to act now, because we have a right to life and, before we know it, that right will be taken away from us. It is happening unbelievably fast.

Ms Gélinas: It was not in my time, but in 1999 we conducted a study on the Arctic. I am not sure that we have the right people present this evening to discuss that, but we could discuss it at some point.

We are just starting to do some work in the North. For the report which is due in October 2002, we are looking at abandoned mines and contaminated sites which are mostly located in the North. I am sure that we will have some good information to report.

However, we are looking for suggestions. If you think the commissioner's office should address a particular issue, I would be more than happy to take that into consideration.

tous et qu'ils définissent qui fait quoi. Nous soulevons cette question constamment. Il n'y a pas de rôles ou de responsabilités clairement définis au sein du gouvernement fédéral pour décider qui fait quoi.

L'information relative aux espèces aquatiques envahissantes en est un exemple. Aucun ministère n'a clairement été désigné pour assumer le rôle principal. Le ministère des Pêches et des Océans fait sa part, mais il faut que le gouvernement fédéral désigne clairement qui se fera le champion de cette cause et qu'il fasse en sorte que ce ministère réunisse l'information, assure la coordination et voit à ce que le problème soit réglé.

Transports Canada a aussi une contribution à faire dans ce domaine. De plus, nos homologues américains y participent également parce que nous utilisons certaines parties de leurs lois pour traiter du problème. Si les espèces envahissantes menacent la santé humaine, quel est le rôle du ministère de la Santé? Nous ignorons la réponse à cette question.

Ce sont là des questions que nous avons constamment soulevées. Nous n'avons toujours pas la réponse.

Le sénateur Watt: Ce sont là des questions qu'il faudrait que tous contribuent à régler.

Je crois savoir, d'après votre rapport, que vous avez limité vos activités dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. La zone subarctique d'où je viens a un climat beaucoup plus froid, de sorte que le changement climatique y est beaucoup plus évident. Notre comité pourrait peut-être envisager de recommander que vous effectuiez des vérifications dans l'Arctique très bientôt. Des témoins oculaires nous ont confirmé que des gens meurent là-bas de ce qu'ils boivent, de ce qu'ils mangent et de l'air qu'ils respirent.

Nous sommes passés maîtres dans la discussion de ces questions, mais quand vient le temps de comprendre les enjeux et d'agir, nous ne sommes pas à la hauteur.

Comme vous, je voudrais qu'on mette en place un mécanisme efficace pour venir à bout de ces problèmes. Or, il faut établir ce mécanisme et le faire approuver par les gouvernements fédéral et provinciaux. Je crois qu'ils devraient collaborer davantage à ce chapitre. Il faut agir dès maintenant, car nous avons tous droit à la vie, droit que nous pourrions perdre en moins de deux, étant donné que les choses évoluent très vite.

Mme Gélinas: Je n'étais pas là à l'époque, mais en 1999, on a réalisé une étude sur l'Arctique. Les gens ici présents ce soir ne sont peut-être pas bien placés pour en parler, mais nous pourrions discuter de cette étude à un moment donné.

Nous commençons à évaluer la situation dans le Nord. Le rapport, qui doit être déposé en octobre 2002, portera sur les mines abandonnées et les sites contaminés, qui sont surtout situés dans le Nord. Je suis certaine que nous aurons des renseignements intéressants à vous communiquer.

Toutefois, nous voulons des suggestions. Si vous pensez que le commissariat devrait se pencher sur une question en particulier, j'accepterai volontiers d'examiner votre demande.

I applaud the undertaking of the committee. I manage a process that we call the “Petition Process.” If any community in the North wants to know exactly what the federal government is doing in the North with respect to a specific environmental issue or a sustainable development issue, a representative of that community should write to us and we will ensure that, within a short period of time, we will respond to those concerns. This is one way — and it is perhaps not as detailed as an audit — that Canadians can find out what is going on and what the federal government is doing in their region.

I would also say that that it is an inspiration for me to get connected with Canadians. It is important to know what Canadians think.

Senator Watt: For some time now I have been doing studies in regard to what is happening with the climate change, the food source, the water and the air in the Arctic. I have gone as far as seeking out scientific information. I have information from the scientific community that made recommendations in the past. I am now analysing a huge report. I should have it finished within the week. I would be glad to share the information with you since you may find it useful in order to target areas of concern. From the list of the environmental specialists, ecologists and scientists I have, you can choose whom to consult. I have their names, addresses and telephone numbers. They could provide more detailed information.

Senator Cook: I am from the coast of Newfoundland and Labrador, so the Great Lake Basin and what it represents is completely foreign to me. However, I am disturbed by what I read here.

I would like to turn to the word “sustainability.” In the context of DFO’s responsibility, what does that mean? What are we talking about here?

Ms Gélinas: That is the million-dollar question.

I could show you the sustainable development strategy prepared by DFO. About 25 other departments are preparing similar documents. It is an action plan that reflects what they are doing in this regard.

However, I may have some difficulty addressing the specific things DFO is doing in the area of sustainability.

[Translation]

We note in our report that in the area of fisheries management, the path the federal government is following is clearly not that of sustainable development. We have identified past examples of this, particularly in your region where overfishing has impacted the communities and the economy. Sustainable development does not only mean protecting the environment. It also means ensuring that the environment is protected for many years to come.

With your indulgence, I would like to relate to you a fable that was told to me by representatives of aboriginal communities with whom I met last week. I think it provides the best definition of

Je tiens à féliciter le comité pour l’initiative dont il fait preuve. J’administre un processus de pétition. Si une collectivité dans le Nord veut savoir comment le gouvernement fédéral gère une question liée à l’environnement ou au développement durable, il suffit qu’un représentant de cette collectivité nous écrive. Nous ferons en sorte qu’il reçoive sa réponse rapidement. Cette façon de faire — même si elle n’est pas aussi détaillée qu’une vérification — permet aux Canadiens de savoir ce qui se passe et ce que fait le gouvernement fédéral dans leur région.

J’ajouterais que ces échanges sont pour moi une source d’inspiration. Il est important de savoir ce que pensent les Canadiens.

Le sénateur Watt: Je m’intéresse, depuis déjà un bon moment, aux changements climatiques, aux sources de nourriture, à la qualité de l’eau et de l’air dans l’Arctique. J’ai même consulté des scientifiques. J’ai obtenu des renseignements du milieu scientifique, qui a formulé des recommandations à ce sujet dans le passé. Je suis en train d’analyser un rapport volumineux. Je devrait avoir fini d’ici une semaine. Je vous communiquerai volontiers ces renseignements, puisqu’ils pourraient vous aider à cerner les secteurs de préoccupation. J’ai compilé une liste de spécialistes de l’environnement, d’écologistes et de scientifiques. Vous pouvez consulter n’importe quel d’entre eux. J’ai leurs noms, adresses et numéros de téléphone. Ils pourront vous fournir plus d’information.

Le sénateur Cook: Je suis originaire de la province de Terre-Neuve et du Labrador, et je ne connais pas du tout le bassin des Grands Lacs. Toutefois, ce que je lis ici m’inquiète.

Vous avez parlé de durabilité. Qu’est-ce que cela signifie, pour ce qui regarde les responsabilités du MPO? Qu’entendez-vous par cela?

Mme Gélinas: C’est là une question clé.

Je pourrais vous montrer la stratégie de développement durable du MPO. Il y a environ 25 autres ministères qui sont en train de se doter d’une stratégie similaire. Il s’agit d’un plan qui définit leurs actions dans ce domaine.

Toutefois, j’ai de la difficulté à comprendre ce que fait précisément le MPO en matière de durabilité.

[Français]

On mentionne dans notre rapport que, de toute évidence, en ce qui a trait à la gestion des pêches, on n’est pas du tout en train de respecter ou de cheminer sur une voie qui est celle du développement durable. Nous avons des exemples dans le passé, notamment dans votre région, où on a vu quel était l’effet de la surpêche sur les communautés et sur l’économie. Quand on parle de développement durable ce n’est pas seulement de protéger l’environnement, c’est aussi de s’assurer que l’environnement va être protégé pour de longues périodes.

À ce sujet, je me permettrai peut-être un parallèle avec une fable qui m’a été racontée par les communautés autochtones que j’ai rencontrées la semaine dernière, et je pense que c’est la plus

sustainable development. Aboriginals say that our actions must honour the seven previous generations and enrich the next seven generations to come. Where the fishery is concerned, this approach should characterize the decision-making process, whether at Fisheries and Oceans or other departments. Fundamentally, sustainable development is a way of thinking and acting, an approach to decision making that takes into account more than strictly environmental concerns.

We all have something to learn. Where sustainable development is concerned, we are at a point on the learning curve. It is a subject that we have been discussing for over a decade and we still have tremendous difficulty translating our words into actions. Doing just that falls within the specific mandate of my Office.

Therefore, to answer your question, a few years down the road, I will be in a better position to say if Fisheries and Oceans, like other departments, has chosen the path of sustainable development. My colleague Mr. John Reed is following up on sustainable development strategies. If the strategy has been well designed and if it takes into account the three components of sustainable development, then in time, we should see departments come around to a new way of thinking and acting. Then, we should be able to talk about sustainable fisheries, sustainable agriculture, sustainable communities and sustainable development.

A sustainable development strategy can be an extremely powerful tool. However, until now, it has not been given the attention it deserves. With your permission, I would like to ask my colleague to tell you more about the audit operations that will be conducted over the next few years involving strategies. Obviously, Fisheries and Oceans will be involved in the auditing process.

[English]

Mr. Reed: We have a specific mandated responsibility to report to Parliament on whether departments are implementing the actions identified in their strategies. We continue to do that on a yearly basis.

The bigger change in direction that we have undertaken involves trying to determine what results are being achieved as a direct result of the strategies that have been put in place. What has changed in the way the federal government is carrying out its business?

It is a simple hypothesis. In 1995, Parliament amended the act, and that caused the departments to write up these strategies. The assumption was that something had to change. We are not on a sustainable path in this country. The assumption was that we needed a device, like a strategy, to change that.

Much of the work that we have been doing so far has been aimed at determining whether departments have the right processes in place to deliver on all of the commitments they

belle description du développement durable. Les Autochtones disent que tout ce qu'on fait doit honorer les sept générations précédentes et aussi enrichir les sept générations suivantes. Dans le domaine de la pêche, qu'on du ministère des Pêches et Océans ou des autres ministères, cela devrait être le leitmotiv dans la prise de décisions. Le développement durable est essentiellement une façon de penser, une façon d'agir où l'on doit, dans notre prise de décision, tenir compte d'autres aspects que strictement celui de l'environnement.

Nous avons tous à apprendre. Nous sommes sur une courbe d'apprentissage dans le domaine du développement durable. Cela doit faire plus de 10 ans qu'on en parle. On a encore beaucoup de difficultés à traduire cela dans nos gestes, et c'est une partie du mandat spécifique qui me revient.

Ainsi, pour répondre à votre question, dans quelques années je vais pouvoir mieux vous répondre si le ministère des Pêches, comme d'autres ministères, a suivi la voie du développement durable. Mon collègue, M. John Reed, fait le suivi des stratégies de développement durable. Si la stratégie est bien faite, si elle est bonne, si elle tient compte des trois composantes du développement durable, on devrait voir au fil des ans un changement dans la façon de penser des ministères, un changement dans la façon d'agir des ministères. On pourra alors peut-être parler de pêches durables, d'agriculture durable, de communautés durables et de développement durable.

Une stratégie de développement durable est un outil qui peut être extrêmement puissant. Toutefois, jusqu'à présent, elle n'a pas reçu l'attention méritée. Si vous permettez, j'aimerais permettre à mon collègue de vous en dire un peu plus sur ce qu'est le travail de vérification que l'on va entreprendre au cours des prochaines années en ce qui a trait aux stratégies. Évidemment, Pêches et Océans sera partie prenante des vérifications que nous allons faire.

[Traduction]

M. Reed: Nous avons pour mandat d'indiquer au Parlement si les ministères mettent en oeuvre les mesures énoncées dans leurs stratégies. Nous lui soumettons un rapport tous les ans.

Nous essayons surtout de déterminer si les résultats obtenus sont directement fonction des stratégies qui ont été mises en place. En quoi la façon de faire du gouvernement est-elle différente?

La réponse est simple. En 1995, le Parlement a modifié la loi et obligé les ministères à établir des stratégies. On partait du principe que quelque chose devait changer, puisqu'on ne cheminait pas sur la voie du développement durable. On partait du principe qu'on avait besoin d'un mécanisme, d'une stratégie, pour changer notre façon de faire.

Une bonne partie de notre travail, jusqu'à maintenant, a consisté à déterminer si les ministères disposaient de processus adéquats pour respecter tous les engagements qu'ils avaient pris.

have made. We do a lot of process orientation in our work and they have learned how to develop strategies, put their systems in place, and so on.

From this point forward, in a nutshell, we will be answering the question: What has changed? Have departments implemented the commitments that they made? Is it making a difference in the policies, the funding and the decisions of the department? We will look for those changes. We can take the whole issue of sustainability out of the academic world and put it into a very black-and-white context. What has changed? Are the strategies working?

Senator Cook: In your presentation, you make the statement that there is no policy, no framework. I read that Fisheries and Oceans has full responsibility for the management of freshwater fish habitat. Perhaps you could help me understand this. Many players here have responsibility for oversight but is it ultimately the responsibility of DFO? Who keeps their feet to the fire, as it were, to ensure that the spirit of the mandate is kept? How can anything be sustainable if there is no policy and no framework?

Mr. Stock: The reference to no policy and no framework was specifically related to invasive aquatic species. Fisheries and Oceans does have the lead federal role in that area. It also has the lead role constitutionally in conserving and protecting fish, both in the marine environment and the freshwater environment. From that standpoint, it does have an overarching responsibility.

A number of different agencies and jurisdictions are involved in the basin. The U.S. federal government, eight state governments, the Province of Ontario in the Great Lakes and the Province of Quebec in the St. Lawrence are involved, but the role of each player is somewhat different.

On the Canadian side of the border, the federal government has the overarching constitutional jurisdiction for conservation and protection. The provincial role is to say who may catch fish and how many fish they may catch. Obviously, those two roles are intertwined because, if you take more fish out than that body of water can sustain, then you no longer have conservation and protection.

Within our audit and within our report, we attempted to present a very complex area in a simple way to get a particular point across. The federal government does have a responsibility. It may have delegated part of that responsibility to the provinces, and there may be other parties involved, but they still have, under the act, the responsibility to see that those objectives are met.

Does that clarify the situation?

Senator Cook: I recognize that they must live within the spirit of the provisions of the act. My concern relates to enforcement. I want to know which group ensures that these measures are implemented in the spirit of the act.

Mr. Stock: We make the point in the audit that, while they have delegated that responsibility, the monitoring of the activities of the other players is not taking place.

Nous consacrons beaucoup de temps aux processus. Les ministères ont appris à établir des stratégies, à mettre des systèmes en place, ainsi de suite.

Or, à partir de maintenant, nous allons nous concentrer sur la question suivante: qu'est-ce qui a changé? Les ministères ont-ils respecté les engagements qu'ils ont pris? Est-ce que cela a un impact sur les politiques, le financement des activités, les décisions du ministère? Nous voulons voir ce qui se fait différemment. Nous voulons voir comment le principe de durabilité est appliqué concrètement. Qu'est-ce qui a changé? Est-ce que les stratégies sont efficaces?

Le sénateur Cook: Vous avez dit, dans votre exposé, qu'il n'y a pas de politique, pas de cadre, que Pêches et Océans est responsable de la gestion de l'habitat du poisson d'eau douce. Vous pourriez peut-être m'éclairer. De nombreux joueurs, ici, remplissent un rôle de surveillance, mais est-ce le MPO qui a la responsabilité ultime à cet égard? Qui se charge de le mettre au pas pour faire en sorte qu'il respecte l'esprit de son mandat? Comment peut-on prôner la durabilité s'il n'y a pas de politique, de cadre?

M. Stock: Quand on a dit qu'il n'y a pas de politique et de cadre, on fait surtout allusion aux espèces aquatiques envahissantes. Pêches et Océans est responsable de ce secteur d'activité. Il est également chargé, aux termes de la Constitution, de sauvegarder et de protéger le poisson en milieu marin et en eau douce. De ce point de vue là, il joue un rôle déterminant.

Plusieurs organismes et compétences participent à la gestion du bassin. Le gouvernement fédéral américain, huit États, l'Ontario dans les Grands Lacs, et le Québec dans le Saint-Laurent, ont tous un rôle à jouer dans ce domaine, même si leur rôle est différent.

Au Canada, c'est le gouvernement fédéral qui est responsable, aux termes de la Constitution, de la conservation et de la protection du poisson. Les provinces, en plus de déterminer qui peut capturer du poisson, fixent la limite des prises. Ces deux rôles se recoupent, manifestement, parce que si la quantité de poisson capturé dans un plan d'eau est trop importante, il n'y a plus de conservation et de protection qui se fait.

Nous avons, dans le cadre de notre vérification et de notre rapport, essayé de démythifier un secteur d'activité très complexe dans le but de faire passer notre message. Le gouvernement fédéral a des responsabilités. Il a peut-être délégué une partie de celles-ci aux provinces et à d'autres parties, mais il a toujours pour mandat, en vertu de la loi, de voir à ce que les objectifs fixés soient atteints.

Est-ce que ces renseignements vous éclairent?

Le sénateur Cook: Je sais qu'ils doivent s'en tenir à l'esprit de la loi. Ce qui m'inquiète, c'est le volet application. Je veux savoir qui s'occupe de vérifier que les mesures sont mises en oeuvre dans l'esprit de la loi.

M. Stock: Nous soulignons, dans le rapport de vérification, que, bien que cette responsabilité ait été déléguée, la surveillance des activités des autres joueurs est nulle.

Senator Cook: Ultimately whoever delegates that responsibility must take it back because you cannot abdicate your responsibility — you can only delegate it.

Mr. Stock: I agree totally.

Senator Cook: And that person is DFO.

Mr. Stock: Yes.

Senator Tunney: At the outset, I admit to lacking knowledge in this area. My farm is near Lake Ontario, midway between Kingston and Toronto. The Bay of Quinty is close to my place. Several trout streams flow into Lake Ontario, one of them through my farm. Millions of rainbow trout come up to spawn every spring, and hundreds of thousands of Chinook come up in the fall, so the presence of lamprey eels in that area is a serious matter. Some years ago, to control the lamprey eel, a substance that turned the stream completely red was used. The process was managed by the then Department of Lands and Forests, which is now the Ministry of Natural Resources at the provincial level.

In listening to the discussion tonight, I have questions about your role and the function of DFO. Do you believe that you have adequate personnel with the right skills and training to carry out the necessary work to effectively allow you to fulfil your role? Does DFO have the right people in place to make progress rather than just stay in a holding pattern that would see your effectiveness diminished?

Ms Gélinas: I do not believe that the commissioner's office has a staffing problem. However, I cannot answer on behalf of DFO. In our report we said that DFO is having problems hiring specialists and that, in the short term, they will lose most of their scientists. We cannot go beyond what we have stated in our report, and the issue of human resources that you raised is not the focus of the audit work that we did.

I would prefer to have more staff, but I can deal with the situation as it is.

Mr. Reed: In a chapter of our report we give some statistics relating to the personnel situation at Fisheries and Oceans Canada, particularly as it relates to habitat specialists and conservation officers. They have been hiring staff as they have resumed their responsibilities. I believe they are short of the personnel they need in Ontario. They have not had much of a presence in Quebec, and I do not think they are planning to expand that.

In another chapter we talk about scientific personnel. That is quite a concern for the department, who flagged that issue. They know that they will lose many of their science experts over the next few years. It is a pretty serious problem for them.

Mr. Stock: While DFO was putting its new habitat management program in place, it formed agreements with 37 conservation authorities. There is a conservation authority in your area of Ontario.

Le sénateur Cook: Au bout du compte, celui qui délègue cette responsabilité doit la reprendre parce qu'il ne peut l'abdiquer — il peut uniquement la déléguer.

M. Stock: Je suis tout à fait d'accord.

Le sénateur Cook: Et cette personne, c'est le MPO.

M. Stock: C'est exact.

Le sénateur Tunney: Je tiens à dire, dès le départ, que je ne connais pas tellement bien le sujet. Mon exploitation agricole est située tout près du lac Ontario, à mi-chemin entre Kingston et Toronto. La baie de Quinte n'est pas très loin. Plusieurs ruisseaux à truites se déversent dans le lac Ontario. Il y en a un qui se trouve sur mon exploitation. Des millions de truites arc-en-ciel viennent y frayer à chaque printemps, et des centaines de milliers de saumon quinnat se pointent à l'automne, ce qui fait que la présence de lampreys marines à cet endroit pose de sérieux problèmes. Il y a quelques années, on a déversé une substance dans le ruisseau pour enrayer les lampreys, et l'eau est devenue rouge. Ce processus a été géré, à l'époque, par le ministère des Terres et Forêts, qui a été remplacé par le ministère des Ressources naturelles à l'échelle provinciale.

J'aimerais vous poser des questions au sujet de votre rôle et du mandat du MPO. À votre avis, disposez-vous du personnel nécessaire pour effectuer votre travail avec efficacité et bien remplir votre mandat, et est-ce que ce personnel possède les compétences voulues? Plutôt que de rester dans une position d'attente et nuire à votre travail, le MPO se dote-t-il des ressources nécessaires pour réaliser des progrès?

Mme Gélinas: Le commissariat ne manque pas de personnel. Toutefois, je ne peux répondre au nom du MPO. Nous avons dit, dans notre rapport, que le MPO a de la difficulté à recruter des spécialistes, qu'il va perdre, à court terme, la plupart des scientifiques qui travaillent pour lui. Nous n'en savons pas plus. Notre travail de vérification ne portait pas sur les ressources humaines.

Je préférerais avoir plus de personnel, mais je peux composer avec celui que j'ai.

M. Reed: Vous allez trouver, dans un des chapitres de notre rapport, des statistiques sur les effectifs de Pêches et Océans Canada, plus précisément sur le nombre de spécialistes de l'habitat et d'agents de conservation que compte le ministère. Il recrute le personnel au fur et à mesure qu'il reprend ses responsabilités. Je pense qu'il est à court de personnel en Ontario. Il n'est pas tellement présent au Québec, et il n'a pas de plan pour résoudre ce problème.

Il est question du personnel scientifique dans un autre chapitre de notre rapport. C'est une question qui préoccupe beaucoup le ministère. Il sait qu'il va perdre un grand nombre de scientifiques au cours des prochaines années, et cette situation l'inquiète beaucoup.

M. Stock: Le MPO a conclu des ententes avec 37 offices de protection de la nature quand il a mis en place son nouveau programme de gestion de l'habitat. Il y a un office dans votre région, en Ontario.

These conservation authorities play a part in the role that Fisheries and Oceans wants to provide to protect habitat. They will provide the first contact for people with questions about such things as building a culvert over their stream or putting in a dock on a waterfront property. They would be able to answer the first line of questions about how to proceed with such projects without damaging fish habitat.

These conservation authorities are built on watersheds, and the Conservation Authorities Act that governs them. They provide a good deal of assistance to Fisheries and Oceans, who have an agreement with each of those authorities in the area. However, there are a number of areas throughout the province that do not have conservation authorities. Thus, there is a further need for DFO to cover off those areas, but it does not have the necessary human resources to provide the service.

Ms Gélinas: In respect of Quebec, at the time we performed the audit, there was no official from Fisheries and Oceans and no scientist to provide good advice and information on fish habitat. That should help to answer your question.

Senator Tunney: I understand, then, that the system is totally inadequate.

You may not know, but there has been a serious discussion about eliminating pickerel fishing in the Bay of Quinty, one of the prime pickerel areas in Canada. Thousands of Americans come here in any season to fish pickerel in the Bay of Quinty. Over the last few years, the population has decreased and there was discussion about cutting off fishing entirely for one year, but now they have decided to allow it for one more year.

Is Fisheries and Oceans the authority that makes such decisions?

Mr. Stock: In the report, we said that Fisheries and Oceans does not have established criteria about when it should intervene if a particular fishery is in trouble. Again, with shared jurisdiction, it would be the province that would determine who could fish and how many fish they could catch. There is a link, but again, the criteria have not been firmly established regarding intervention on the part of the federal government, if at all.

The other aspect on the fisheries side is the need for greater levels of understanding as to why populations are changing, what it can be attributed to and making sure that information is used in future decisions.

In our report, we point to the fact that there is less monitoring going on now than there was in the mid 1990s. This problem is not only at the federal level but also at the provincial level, and it can be related to cutbacks.

Mr. Reed: An audit is like a snapshot in time. The fisheries area is one where it has taken many decades to arrive at the situation we are in today. There is a theory and a practical element to the division of responsibilities.

Les offices de protection de la nature aident Pêches et Océans à assurer la protection de l'habitat. Ils servent de contact aux personnes qui veulent, par exemple, aménager un ponceau ou installer un quai devant leur propriété. Ils vous indiquent comment effectuer ces travaux sans nuire à l'habitat du poisson.

Les offices assurent la gestion des bassins hydrographiques; ils sont régis par la Loi sur les offices de protection de la nature. Ils fournissent beaucoup d'aide à Pêches et Océans, qui a conclu une entente avec chacun des offices dans la région. Toutefois, il y a plusieurs régions dans la province qui n'ont pas d'office de protection de la nature. C'est donc le MPO qui se charge de faire le travail, sauf qu'il n'a pas nécessairement les ressources humaines pour le faire.

Mme Gélinas: En ce qui a trait au Québec, quand nous avons effectué la vérification, il n'y avait aucun fonctionnaire de Pêches et Océans et aucun scientifique sur place pour fournir des conseils et des renseignements sur l'habitat du poisson. Voilà qui devrait répondre à votre question.

Le sénateur Tunney: Le système est donc totalement inefficace.

Vous ne le savez peut-être pas, mais on envisage sérieusement d'interdire la pêche au doré jaune dans la baie de Quinte, qui est un lieu de pêche de choix pour ce type de poisson. Des milliers d'Américains viennent dans la baie de Quinte pour pêcher le doré jaune, peu importe la saison. Les stocks ont diminué au cours des dernières années, et on a envisagé d'en interdire la pêche pendant un an, sauf qu'on a maintenant décidé de l'autoriser pendant une autre année.

Est-ce Pêches et Océans qui prend ces décisions?

M. Stock: Nous avons dit, dans le rapport, que Pêches et Océans n'a établi aucun critère pour déterminer à quel moment il devrait intervenir pour protéger une espèce menacée. Encore une fois, comme il s'agit d'une compétence partagée, c'est à la province de déterminer qui peut pratiquer la pêche, et de fixer la limite des prises. Il y a un lien, sauf que les critères concernant l'intervention du gouvernement fédéral, si intervention il y a, n'ont pas été établis.

Par ailleurs, nous devons essayer de mieux comprendre pourquoi les stocks de poisson diminuent, les facteurs qui sont à l'origine de cette diminution, et faire en sorte que ces données servent de fondement aux décisions futures.

Nous indiquons, dans notre rapport, que le niveau de surveillance a diminué par rapport à ce qu'il était au milieu des années 90. Le problème se situe non seulement au palier fédéral, mais également au palier provincial et peut être attribuable aux compressions qui ont été décrétées.

Mr. Reed: La vérification nous donne un aperçu de la situation. Pour ce qui est de la pêche, il a fallu de nombreuses décennies pour arriver à la situation que nous connaissons aujourd'hui. Le partage des responsabilités comporte un volet à la fois théorique et pratique.

In theory, the federal government has absolute responsibility constitutionally and through the Fisheries Act. Over many years, they have worked out two different arrangements with the provinces, and things were probably pretty clear. Ontario was doing some scientific estimates, licensing anglers, and so on.

However, in the 1990s, a series of federal funding cuts, provincial funding cuts and attempts at delegation worsened what was a muddy situation to begin with. It is no longer clear who is supposed to be doing what. That is why one of the major messages to the department is that it needs to define the role it will play in freshwater fisheries management.

Senator Tunney: Of course, the fact that we border the U.S., complicates the issues and the solutions.

Do you have a concern about introducing new species into a water system like the Great Lakes? I am talking particularly about coho and steelhead salmon from the West Coast. We used to have smelt in Lake Ontario which fed other fish year around. If we have too many large and new varieties of fish will there be problems with sustainability?

Ms Gélinas: We have a major concern with respect to aquatic invasive species. However, I have no information respecting the two fish types you mentioned.

Mr. Stock: Both of those fish are important to the recreational fishery, in that they are much coveted by fishermen. There is a balance between the desires of recreational fishermen and the sustainable production of other fish that are living in the lake. Those must be taken into consideration before such a decision is made. It is through good science and taking into account some of the past experience that has taken place in Lake Michigan that such decisions should be made.

The Chairman: The perpetual question is: How do you deal with DFO? Every once in a while I lose faith and say that it cannot be done because of the culture of the department itself.

For example, in the past two or three reports, this committee has asked DFO if it could deal with the licensing of fishermen on the east and west coasts of Canada, on such things as private quotas. We said that we would not make a decision on this matter, and that we would like DFO to deal with it. DFO finally responded by saying that they would consult Atlantic Canadians. However, as they were getting ready to go to Atlantic Canada to consult, their own departmental officials were proposing, in various international forums and publications, that the only path available to the department was to privatise the fishery, put it into corporate hands, which was exactly contrary to what we were asking the department to do at the time. The department was saying they did not have a policy but, at the same time, its own officials were out there promoting privatisation. I am not suggesting that privatisation is good or bad, but I am saying that you must talk to fishermen about it before you do it.

Le gouvernement fédéral est, en théorie, responsable de la pêche aux termes de la Constitution et de la Loi sur les pêches. Il a conclu, au fil des ans, deux types d'arrangements avec les provinces, ce qui a sans doute contribué à clarifier les choses. L'Ontario s'occupait de recueillir des données scientifiques, de délivrer des permis de pêche à la ligne, ainsi de suite.

Or, dans les années 90, les compressions financières décrétées par le gouvernement fédéral et les provinces, et la délégation de responsabilités ont eu pour effet de compliquer une situation qui était déjà complexe au départ. On ne savait plus qui était censé faire quoi. Voilà pourquoi nous disons au ministère qu'il doit définir son rôle pour ce qui est de la gestion du poisson d'eau douce.

M. Tunney: Bien entendu, le fait que nous ayons les États-Unis comme voisin complique les choses.

Que pensez-vous de l'idée d'introduire de nouvelles espèces dans le bassin des Grands Lacs? Je fais allusion ici au saumon coho et au saumon arc-en-ciel de la côte Ouest. Nous avions de l'éperlan dans le lac Ontario qui servait de nourriture aux autres poissons pendant toute l'année. Si nous introduisons une trop grande variété de poissons de grande taille, aurons-nous des problèmes sur le plan de la durabilité?

Mme Gélinas: Les espèces aquatiques envahissantes posent de sérieux problèmes. Toutefois, je n'ai pas de renseignements au sujet des deux types de poissons que vous avez mentionnés.

M. Stock: Ces deux types de poissons sont importants pour la pêche sportive, car ils sont très recherchés. Il existe un équilibre entre les désirs des pêcheurs sportifs et la production durable d'autres types de poissons présents dans les lacs. Il faut tenir compte de ces facteurs avant de prendre une décision. Il faut se fonder sur des données scientifiques fiables et sur les expériences menées dans le passé dans le lac Michigan avant de prendre une décision.

Le président: Il y a une question qui revient sans cesse: comment s'entendre avec le MPO? Il m'arrive parfois de perdre espoir et de me dire qu'on ne peut y arriver à cause de la culture du ministère.

Par exemple, dans nos deux ou trois derniers rapports, nous avons demandé au MPO de s'attaquer, entre autres, à la question des quotas privés et de la délivrance de permis de pêche sur les côtes Est et Ouest. Nous avons dit que le comité ne prendrait aucune décision à cet égard, qu'il préférerait confier cette tâche au MPO. Le MPO a finalement répondu en disant qu'il consulterait les Canadiens de la région Atlantique. Toutefois, alors qu'il s'apprêtait à tenir des consultations, les fonctionnaires du ministère déclaraient, dans diverses tribunes et publications internationales, que la seule solution était de privatiser le secteur de la pêche, de le confier à l'entreprise privée, ce qui ne correspondait absolument pas à ce que nous avions demandé au ministère de faire à l'époque. Le ministère laissait entendre qu'il n'avait pas de politique à cet égard, pendant que ses propres fonctionnaires chantaient les louanges de la privatisation. Je ne dis pas que la privatisation est une mauvaise chose, mais il faudrait d'abord en parler aux pêcheurs.

I am concerned that, if there is an agenda in the department to do such things, or to ignore advice that is given — because if they ignore the pressure that is placed on them eventually the problem will go away — the department will just bulldoze it way through this and eventually we will tire and go on to something else.

Do you have any sense that I am completely wrong? Do you, in your dealings with DFO, feel that they are ignoring whatever you recommend?

Ms Gélinas: I am new in the job and I am still optimistic, but my other colleagues may have some comment on that.

The commissioner's office exists to make sure that we can track, over time, whether DFO is delivering on its commitments. I have had a different experience from the one you have had. The fish habitat management policy was written in 1986. The problem is that only one of the eight strategies that are part of that policy has been implemented. The situation may be different, but I am not sure if that makes a difference, because the implementation just does not occur.

My other colleagues may have something to say with respect to DFO and how they deal with our recommendations.

Mr. Reed: We are dealing with six different departments in our work on the Great Lakes, but this is not the first time we have dealt with multiple departments when doing audits. I am not sure I would say DFO is much different from some of the other departments we deal with. I certainly did not have the sense that they were trying to bulldoze through policies.

Clearly, from this audit, they are not sure of the role that they should be playing in freshwater management. You must look to the senior levels in any department when the role is not clear. That lack of clarity permeates through all of the programming. They are unsure what kind of science they need, and they are unsure if they have the support they need to be pushing their habitat program in a province that does not want their presence, and so on.

To an extent in this case that fact alone makes the department look like it is not as serious as some of the others. Other departments with which we have worked have a much clearer sense of what they are trying to achieve and how they are going to get there.

The Chairman: When this committee was studying the bill respecting the Oceans Act, 1996, every member of the committee was highly supportive, including our opposition members. As a matter of fact, we went out of our way to make sure that the bill was passed as quickly as possible. Yet, since 1996, very little has changed, although there has been some progress. The act was meant to deal with some of the problems that you are identifying this evening. However, not much progress has been made.

Ce qui m'inquiète, c'est que si le ministère compte aller de l'avant avec ce projet, ou refuse de tenir compte des conseils qui lui sont donnés — parce que s'il ne tient pas compte des pressions qu'on exerce sur lui, le problème finira pas disparaître — il finira tout simplement par imposer sa politique, de sorte que nous cesserons de nous intéresser à la question et que nous passerons à autre chose.

Ai-je tort de dire une chose pareille? Avez-vous l'impression que le MPO ne tient pas compte de vos recommandations?

Mme Gélinas: J'occupe ce poste depuis peu de temps et je suis toujours optimiste, mais mes collègues ont peut-être des commentaires à faire à ce sujet.

Le commissariat doit, au fil des ans, faire le suivi des mesures qui ont été prises et déterminer si le MPO respecte ses engagements. Mon expérience est différente de la vôtre. La politique de gestion de l'habitat du poisson date de 1986. Le problème, c'est qu'une seule des huit stratégies faisant partie de cette politique a été mise en oeuvre. La situation est peut-être différente, mais je ne sais pas si cela change grand chose, car les stratégies ne sont pas mises en oeuvre.

Mes autres collègues pourraient peut-être vous dire si le MPO tient compte de nos recommandations.

Mr. Reed: Six ministères différents participent à l'étude du bassin des Grands Lacs. Ce n'est pas la première fois que nous sommes appelés à travailler avec divers ministères dans le cadre d'une vérification. Le MPO n'est pas tellement différent des autres ministères. En tout cas, je n'ai pas eu l'impression qu'il essayait d'imposer ses politiques.

Il est clair, d'après cette vérification, qu'il ne comprend pas vraiment le rôle qu'il doit jouer dans la gestion du poisson d'eau douce. Quand un rôle n'est pas clair, il faut demander des précisions aux cadres supérieurs du ministère. Cette absence de clarté a un impact sur l'ensemble du programme. Il ne sait pas quel genre de données scientifiques doivent être recueillies, s'il bénéficie du soutien dont il a besoin pour mettre en oeuvre son programme de gestion de l'habitat dans une province qui ne veut pas de sa présence, ainsi de suite.

Ce fait à lui seul donne l'impression que le MPO, contrairement à d'autres ministères, ne prend pas son rôle au sérieux. Nous avons eu l'occasion de travailler avec d'autres ministères qui ont une idée bien plus précise des objectifs qu'ils doivent atteindre et des mesures qu'ils doivent prendre pour y arriver.

Le président: Le comité a examiné, en 1996, le projet de loi sur les océans. Tous les membres du comité, y compris les députés de l'opposition, étaient en faveur de cette mesure. En fait, nous avons tout fait pour que le projet de loi soit adopté rapidement. Or, depuis 1996, peu de choses ont changé, bien qu'il y ait eu des progrès. La loi visait à régler certains des problèmes que vous avez cernés ce soir. Toutefois, peu de progrès ont été réalisés.

Presently, the National Marine Conservation Areas bill is before the Senate. It appears that everything in that proposed act could be done under the Oceans Act with one simple amendment to the Oceans Act, and that amendment would have enhanced the value of the Oceans Act. We would not have to create a new police force. However, somebody seems to have completely missed the mark on this. This bill to create the National Marine Conservation Areas Act is going through Parliament as if the Oceans Act does not exist.

Earlier you told Senator Watt that there seems to be no coordination amongst the departments, even though the responsibilities of DFO are probably the most clear of all the departments. They are right there in black and white.

The act creating your department is probably one of the oldest acts passed in Parliament. It was passed back in 1868. Surely by now these people should know what they are doing. However, they do not seem to know. I am showing a little bit of frustration at this point that it has taken since 1868 for these people to even start understanding what they are supposed to be doing. Any comments?

[Translation]

Ms Gélinas: You have given us some examples of the auditing process, just as we have some examples to cite as well. One component of Fisheries and Oceans' mandate is very clear, namely protecting fish habitat. I mentioned earlier that in 1986, we drafted a policy that addressed the matter quite clearly. Had this policy been implemented, we would not be here today discussing the shortcomings in the area of fish habitat management. Fifteen years later, we find ourselves virtually back at the starting point where this issue is concerned.

In some respects, I share your frustration because at this rate we cannot even equate sustainable development with environmental protection, strictly speaking, whereas it should mean much more. I cannot overemphasize the importance that must we must collectively attach to sustainable development strategies. Clearly, we need to focus today on the Fisheries and Oceans action plan, that is on the department's commitments, aims and actions.

I can assure you that I will monitor the department's progress very closely and that I will return as often as you wish to update you on the progress achieved in meeting the commitments made. When an effort is made to put commitments down on paper and to state how these will be achieved — and clearly, sustainable development is a component of our fisheries management mission — then I feel we have a duty to monitor developments closely.

Le Sénat est en train d'examiner le projet de loi sur les aires marines nationales de conservation. Or, tous les objectifs énoncés dans cette loi pourraient, semble-t-il, être atteints sous le régime de la Loi sur les océans. Il suffirait d'y apporter une petite modification, modification qui ferait ressortir l'importance de la Loi sur les océans. Il ne serait pas nécessaire de créer une nouvelle force policière. Or, on semble avoir complètement raté le coche. Le projet de loi visant à créer des aires marines nationales de conservation est en train d'être adopté par le Parlement, qui fait comme si la Loi sur les océans n'existe pas.

Vous avez dit, plus tôt, au sénateur Watt qu'il ne semble y avoir aucune coordination entre les ministères, même si les responsabilités du MPO sont probablement celles qui sont les mieux définies. Elles le sont effectivement.

La loi qui a permis de créer votre ministère est sans doute une plus ancienne loi que le Parlement ait adoptée. Elle date de 1868, ce qui veut dire que les gens devraient avoir une très bonne idée de ce qu'ils font. Or, cela ne semble pas être le cas. Ce que je trouve frustrant, c'est qu'il leur a fallu tout ce temps, soit depuis 1868, pour comprendre ce qu'ils sont censés faire. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

[Français]

Mme Gélinas: Vous avez apporté vos exemples, et j'ai les miens devant moi, à la vérification qu'on a effectuée. Si on regarde le mandat de Pêches et Océans, il y a un aspect du mandat qui était très clair, qui est de protéger l'habitat du poisson. Je mentionnais tout à l'heure qu'en 1986 nous avons produit une politique qui adressait très bien la question. Et si cette politique avait été mise en application, nous ne serions pas aujourd'hui en train de parler de toutes les lacunes reliées à la gestion de l'habitat du poisson. Il est clair, nous recommençons pratiquement à la case départ en ce qui a trait à ce dossier, 15 ans plus tard.

À certains égards, je peux partager votre frustration, car à la vitesse où vont les choses, lorsque nous parlons de développement durable, nous n'en sommes même pas à la stricte protection de l'environnement, alors que le développement durable exige beaucoup plus. Je me permettrai de réitérer l'importance que vous devez accorder, que je dois accorder, que les Canadiens doivent accorder aux stratégies de développement durable. Clairement, ce dont il s'agit c'est du plan d'action du ministère des Pêches, dans le cas qui nous concerne aujourd'hui, en ce qui a trait tout d'abord aux engagements, aux objectifs que le ministère s'est fixé et aux actions.

Pour ma part, je peux vous garantir que je vais suivre à la trace le progrès du ministère, et je viendrai, aussi souvent que vous m'invitez à le faire, vous faire rapport de leur progrès en ce qui a trait aux engagements pris. Lorsqu'on prend soin de confiner dans un document nos engagements — et il est clair que le développement durable fait partie de la mission centrale en ce qui a trait à la gestion des pêches — lorsqu'on prend soin de mettre par écrit ce qu'on veut réaliser comme objectifs, dans quelle mesure on va les réaliser, je pense que nous avons la responsabilité de suivre le tout de très près.

Until now, not a great deal has been said about these strategies and they have generated little interest. We plan to use them as our work tool to ensure that objectives are achieved. My most fervent wish is that over time, instead of making many more commitments, departments will concentrate more on meeting the ones they have made.

The Chairman: By all means the committee will invite you back, Ms Gélinas. I would have liked to touch on the whole issue of petitions, but it is getting rather late.

[*English*]

Senator Robertson: It is a little discouraging, and I am sure you must get discouraged too. You talked about the different authorities of government departments. The federal government passes some responsibilities on to the provincial governments, but the provinces are not picking up the ball and running with it. If I understood you correctly, a variety of different governments have responsibilities for some bodies of water.

In that light, is the same multiplicity of NGOs or public organizations passed responsibility by the governments, or is this unique to government bodies? Are there lots of other organizations that want to help and perhaps do?

Ms Gélinas: I said in my opening statement that this was everybody's responsibility. However, having said that, it seems that it is nobody's responsibility at the same time. That is probably not a nice way to present it.

The federal government has a clear role, in my mind, to build a vision and to determine priorities. As Mr. Stock said earlier, we have two Provinces, eight states and a number of municipalities involved in the Great Lakes issues. We must work together.

There are only so many dollars available to deal with the issues, so we must coordinate our effort.

The angler community is telling us things. I was in Toronto a couple of months ago talking about the Great Lakes report. The anglers are working very hard to press this issue. We must get together, figure out who will do what, and try to push in the same direction.

With respect to the Great Lakes and the St. Lawrence River Basin management, there are many players, but they are going in different directions. We think that the federal government has a key role to build a vision and ensure that all the players sing from the same song sheet.

Senator Robertson: You are telling us that all the participants are different levels of government and that they are trying to work together. The private sector is not involved in the process.

You may or may not know, but we did a study on aquaculture in this committee. In my province, New Brunswick, aquaculture is a large industry. Could one of you speak in general terms about the effects of the industry on the environment and habitat? Do you have an overview of the effect of aquaculture on the environment?

Jusqu'à maintenant il n'y a pas eu suffisamment de publicité et d'intérêt accordés aux stratégies. Cela va être notre outil de travail pour s'assurer que les objectifs seront réalisés. Avec les années peut-être que les ministères donneront moins d'engagements quitte à les respecter davantage, c'est mon souhait le plus cher.

Le président: Vous serez certainement invitée à nouveau, madame. J'aurais aimé toucher à toute la question des pétitions, mais l'heure avance.

[*Traduction*]

Le sénateur Robertson: C'est un peu décourageant. Vous devez vous même trouver cela démoralisant. Vous avez parlé des différentes responsabilités des ministères du gouvernement. Le gouvernement fédéral cède certaines de ses responsabilités aux gouvernements provinciaux, sauf que les provinces ne les assument pas. Si j'ai bien compris, divers gouvernements sont responsables de certains plans d'eau.

Est-ce que les gouvernements cèdent des responsabilités aux multiples ONG ou organismes publics qui existent, ou uniquement aux organismes gouvernementaux? Y a-t-il beaucoup d'autres organismes qui veulent aider et qui fournissent peut-être déjà une aide?

Mme Gélinas: J'ai dit dans ma déclaration d'ouverture que tout le monde avait un rôle à jouer. Cependant, personne ne semble vouloir remplir ce rôle. Ce n'est sans doute pas une bonne façon de présenter les choses.

Le gouvernement fédéral doit, et c'est très clair dans mon esprit, se doter d'une vision, fixer les priorités. Comme l'a dit M. Stock, il y a deux provinces, huit États et plusieurs municipalités qui s'intéressent à la gestion du bassin des Grands Lacs. Nous devons collaborer ensemble.

Comme les ressources dont nous disposons pour régler les problèmes sont limitées, nous devons coordonner nos efforts.

Les pêcheurs à la ligne sont inquiets. J'étais à Toronto, il y a quelques mois, pour discuter du rapport sur les Grands Lacs. Les pêcheurs à la ligne insistent pour que des mesures soient prises. Nous devons nous réunir, déterminer qui fera quoi, et travailler ensemble.

En ce qui a trait à la gestion du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, de nombreux joueurs s'en occupent, sauf qu'ils travaillent tous chacun de leur côté. Le gouvernement fédéral doit se doter d'une vision et faire en sorte que tous les joueurs collaborent ensemble.

Le sénateur Robertson: Vous dites que différents paliers de gouvernement participent au processus, qu'ils essaient de travailler ensemble. Le secteur privé, lui, n'est pas inclus.

Vous ne le savez peut-être pas, mais le comité a réalisé une étude sur l'aquaculture, qui représente, pour ma province, le Nouveau-Brunswick, une industrie importante. Pouvez-vous nous dire, de façon générale, quels sont les effets de l'industrie sur l'environnement et l'habitat? Avez-vous une idée de l'impact qu'a l'aquaculture sur l'environnement?

The Chairman: I am having a letter distributed from the Office of the Auditor General on the subject of aquaculture.

Ms Gélinas: My group has done very little work in aquaculture. Mr. Reed is examining aquaculture through the sustainable development strategy, and Mr. Stock can, perhaps, add to any information he may have. However, I must say that I do not know enough about the issue to make a link between fish habitat and aquaculture.

Mr. Reed: Mr. Stock can probably speak to the details. Our fisheries team has done work on salmon farming. One of the concerns about the relationship of the habitat is what happens when one of these non-native fish species escapes. That can lead to habitat loss.

Some work in our 1999 chapter on toxic substances dealt with aquaculture. We specifically looked at the application of pesticides into fish pens. In that case, there was clearly damage to the habitat underneath the fish pens. The pesticides were applied to the top, and then it sank to the bottom and killed everything. Those are two examples of habitat implications.

Mr. Stock: Beyond the letter that the Auditor General sent to the committee in December, I do not have more specific details on what the fisheries team is doing in regard to aquaculture. Basically, we have performed a number of audits on Pacific salmon on the Pacific Coast, one of which looked at fish farming. In that audit, we dealt with some of the issues that were raised in respect of aquaculture, especially caged aquaculture, the location of the pens, what happens to the habitat underneath the pens and the transfer of disease. A list of issues requires prolonged study. I know that during your study on this committee you considered most of those issues.

As to the activities of our office on aquaculture in the future, the Auditor General mentioned in her letter that we would be following up on those audits performed on the Pacific Coast. We will also take a first look at the issue on the East Coast, but I do not think we will be able to do that to the same depth as the one we did on the West Coast.

The Chairman: I know that Senator Robertson and Senator Meighen asked if the Auditor General would study the situation on the East Coast. With that in mind, we received the letter from the Office of the Auditor General that indicated they would examine the East Coast, and that the reporting date would be 2004. That is the gist of the letter we have here now. With that in mind, would it be agreeable to members of the committee that we enter this as an exhibit, to be appended to the Minutes of the Proceedings of the committee?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Meighen: On point 21 of your presentation tonight which deals with the Canada Shipping Act, I remember in my early years when practising law in Montreal, that I used to prosecute the owners of ships that discharged their fuel tanks into the Port of Montreal and in the St Lawrence Estuary. The fines were substantial, even in those days.

Le président: Je vais vous distribuer une lettre que m'a fait parvenir la vérificatrice générale et qui porte sur l'aquaculture.

Mme Gélinas: Mon groupe n'a pas consacré beaucoup de temps à la question de l'aquaculture. M. Reed suit le dossier par le biais de la stratégie de développement durable. M. Stock peut peut-être vous donner d'autres précisions. Comme je ne connais pas assez bien le sujet, je ne peux vous dire si l'aquaculture a un impact sur l'habitat du poisson.

Mr. Reed: M. Stock peut sans doute vous donner plus de détails. L'équipe responsable du dossier des pêches a fait une étude sur la salmoniculture. Ce qui nous inquiète dans ce cas-ci, c'est ce qui arrive quand une espèce non indigène s'échappe. Il peut y avoir une perte d'habitat.

Notre rapport de 1999 contenait un chapitre sur les substances toxiques et l'aquaculture. Nous avons, notamment, analysé les effets qu'a l'épandage de pesticides sur les enclos. Nous avons constaté que ces produits causent effectivement des dommages à l'habitat. Une fois l'épandage terminé, les pesticides pénètrent dans l'eau et détruisent tout ce qui se trouve sur leur passage. Voilà deux exemples de l'impact qu'à l'aquaculture sur l'habitat.

Mr. Stock: Mis à part ce que dit la lettre que la vérificatrice générale a fait parvenir au comité en décembre, je ne sais pas vraiment ce que fait l'équipe responsable du dossier des pêches au chapitre de l'aquaculture. Nous avons effectué un certain nombre de vérifications sur le saumon du Pacifique. Il y en a une qui portait sur la pisciculture et sur certains aspects de l'aquaculture: l'aquaculture en cage, l'emplacement des enclos, l'état de l'habitat sous les enclos et la propagation de maladies. Plus la liste est longue, plus l'étude prend du temps. Je sais que le comité a examiné la plupart de ces questions dans le cadre de son étude.

En ce qui a trait à l'aquaculture, la vérificatrice générale mentionne dans sa lettre que nous allons assurer le suivi des vérifications menées sur la côte du Pacifique. Nous allons également jeter un coup d'œil sur la situation qui existe sur la côte Est, mais, cette vérification ne sera aussi approfondie que celle que nous avons menée sur la côte Ouest.

Le président: Les sénateurs Robertson et Meighen veulent savoir si la vérificatrice générale compte examiner la situation sur la côte Est. Nous avons reçu une lettre de son bureau qui indique qu'ils comptent effectivement se pencher là-dessus, et déposer un rapport en l'an 2004. C'est ce que dit essentiellement la lettre que nous avons reçue. Est-ce que les membres du comité souhaitent qu'on l'annexe aux procès-verbaux?

Des voix: Oui.

Le sénateur Meighen: Il est question, dans le paragraphe 21 de votre exposé, de la Loi sur la marine marchande du Canada. Quand je pratiquais le droit à Montréal, au début de ma carrière, j'avais l'habitude de m'occuper de dossiers qui mettaient en cause des propriétaires de navires accusés de décharger du carburant dans le port de Montréal et dans l'estuaire du Saint-Laurent. Les amendes étaient très élevées, même à cette époque.

Am I to understand that the discharge of ballast water contained in these tanks is not subject to any obligatory regulations? Whatever the quantity and wherever it came from, can it be discharged subject only to certain obviously ineffective voluntary guidelines? Have you recommended that those guidelines should be regulations rather than pious wishes?

Ms Gélinas: There is no regulation, and Transport Canada's sustainable development strategy has committed the department to have a regulation in place by 2002. You may choose to follow up on that in the future. We will also certainly look at that in the near future.

Senator Meighen: If we both keep our eyes on it, perhaps we will succeed.

Mr. Reed: I want to be careful about this because I am not a lawyer. Presently, in the U.S., the exchange of ballast water is regulated, but it is not regulated in Canada. We have a voluntary program.

Senator Meighen: Could you explain what you mean by "exchange"? Is that a process of taking on ballast water from one body of water and discharging it into another?

Mr. Reed: The theory is that if they exchange their ballast water of salt water, anything that lives in fresh water will be killed. When they then enter the lakes and the river, the ballast water has been sterilized of any exotic organisms. That process is required in the U.S., but it is just a guideline in Canada. Ships arrive and declare whether they have done this ballast exchange.

I want to be careful in answering your question, because you talked about the discharge of ballast water in other parts of the lakes. I do not know for sure, but there may be regulations that prohibit the dumping of discharge.

Senator Meighen: There are regulations concerning the flushing of fuel tanks.

Mr. Reed: That may be regulated under the Canada Shipping Act.

Senator Meighen: I certainly prosecuted in instances where that had occurred.

Mr. Stock: Sections of the Fisheries Act, specifically section 36, prohibit the placing of any deleterious substance into the water. It is possible that that could also be applied to ballast water or fuel.

I want to be clear on the guidelines and what happens in the case of a ballast water exchange. Ships exchange ballast in mid-ocean and that can be a risky venture for a ship, because it causes them to be unstable. The right conditions must be present before the exchange can occur. If the right conditions do not exist, then they may actually go through the system without exchanging the ballast.

The point is that our audit found that 75 per cent to 95 per cent of the ships that enter the system do not carry ballast water on board, meaning they are fully loaded when they come into the

Dois-je comprendre que le déchargeage de l'eau de lest des navires n'est assujetti à aucun règlement? Peu importe la quantité et la provenance, est-ce que ce déchargeage se fait uniquement selon certaines lignes directrices facultatives, qui sont manifestement inefficaces? Avez-vous recommandé que ces lignes directrices, qui ne sont que des intentions pieuses, soient transformées en règlements?

Mme Gélinas: Il n'existe aucun règlement à cet égard. Transports Canada s'est engagé, conformément à sa stratégie de développement durable, à en mettre un en place d'ici 2002. C'est une question sur laquelle vous pourriez vous pencher. Nous allons certainement le faire très bientôt.

Le sénateur Meighen: Si nous suivons tous les deux la situation de près, nous arriverons peut-être à quelque chose.

Mr. Reed: Comme je ne suis pas un avocat, je dois m'exprimer avec prudence. À l'heure actuelle, le changement de lest liquide est réglementé aux États-Unis, mais pas au Canada. Nos lignes directrices sont facultatives.

Le sénateur Meighen: Qu'entendez-vous par changement? Est-ce que l'eau de ballast est transférée d'un plan d'eau à un autre?

Mr. Reed: On laisse entendre que, si les navires changent leur lest liquide qui est composé d'eau salée, toutes les espèces d'eau douce meurent. Quand ils pénètrent dans les lacs et le fleuve, l'eau de ballast est stérilisée et dépourvue de tout organisme étranger. Ce processus est obligatoire aux États-Unis, mais il ne constitue qu'une ligne directrice au Canada. Les bateaux arrivent et déclarent s'ils ont procédé ou non au changement de lest liquide.

J'hésite à répondre à votre question, parce que vous avez parlé du déchargeage de l'eau de ballast dans d'autres parties des lacs. Je ne suis pas sûr, mais il peut y avoir des règlements qui interdisent le rejet de déchets.

Le sénateur Meighen: Il y a des règlements qui portent sur la vidange des réservoirs de carburant.

Mr. Reed: Cette activité est peut-être réglementée aux termes de la Loi sur la marine marchande du Canada.

Le sénateur Meighen: En tout cas, je me suis occupé de tels dossiers.

Mr. Stock: La Loi sur les pêches, et notamment l'article 36, précise qu'il est interdit de rejeter une substance nocive dans les eaux. Il est possible que cela s'applique à l'eau de ballast ou au carburant.

Pour ce qui est des lignes directrices et du changement de lest liquide, je veux que les choses soient bien claires. Les navires changent le lest liquide quand ils naviguent en plein océan, et cette opération est risquée, car elle entraîne une certaine instabilité. Il faut que toutes les conditions soient réunies pour que le changement puisse se faire. Sinon, les navires vont entrer dans le bassin avec à leur bord le même lest liquide.

Nous avons constaté, dans le cadre de notre vérification, qu'entre 75 et 95 p. 100 des navires qui entrent dans le bassin ne transportent pas de lest liquide, ce qui veut dire qu'ils sont chargés

lakes. However, they still carry sludge at the bottom of their tanks. When they unload the ship, they take on ballast water. Then they may load the ship elsewhere in the lakes and then pump out the ballast water. That water is mixed with the sludge in the bottom of the ship and it all ends up in the lakes after the pump-out.

To date it has been prohibitively expensive to find a solution that can meet both the environmental standpoint and the ship owners' standpoint. They are trying to resolve that issue.

Senator Meighen: I understand that regulations will be in place in 2002 to deal with this problem.

Mr. Stock: Those will apply to ballast water exchange only.

Ms Gélinas: Will they not cover the discharge of fuel?

Mr. Stock: They will not cover the non-ballast water on ships that I was talking about. That represents three-quarters of the ships.

Senator Meighen: That would include the oily sludge — the Bunker C fuel.

Ms Gélinas: As I said earlier, we are performing extra audit work in respect of invasive aquatic species with our counterpart in the U.S. Ballast water and the regulations will be part of this audit. We will be happy to return and share our findings with the committee at a later date this year.

The Chairman: On behalf of the committee, thank you for appearing before us this evening. Your presentation was extremely informative.

The committee adjourned.

quand ils pénètrent les lacs. Or, il y a toujours des résidus au fond des réservoirs. Lors du déchargeement, le navire se charge de lest. Le navire peut être chargé ailleurs et se débarrasser du lest liquide. Cette eau se mélange aux résidus qui se trouvent au fond des réservoirs, et le tout finit par aboutir dans les lacs.

On essaie de trouver une solution qui répond aux besoins de l'environnement et des propriétaires de navires. Cet exercice s'avère très coûteux. On essaie de résoudre le problème.

Le sénateur Meighen: Je crois comprendre que ces règlements vont être en place en 2002.

M. Stock: Ces règlements vont s'appliquer uniquement au changement de lest liquide.

Mme Gélinas: Ils ne s'appliqueront pas aux rejets de carburant?

M. Stock: Ils ne s'appliqueront pas aux autres produits que j'ai mentionnés. Cela représente trois-quarts des navires.

Le sénateur Meighen: Cela engloberait les déchets huileux — le combustible de soute C.

Mme Gélinas: Comme je l'ai déjà mentionné, nous sommes en train d'effectuer d'autres travaux de vérification sur les espèces aquatiques envahissantes en collaboration avec nos homologues américains. Les règlements sur le lest liquide en font partie. Nous accepterons volontiers de vous rencontrer, plus tard cette année, pour vous faire part de nos constatations.

Le président: Au nom du comité, merci d'avoir comparu devant nous ce soir. Votre exposé était fort instructif.

La séance est levée.

Appendix A

AUDITOR GENERAL OF CANADA



VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1A 0G6

December 10, 2001

The Honourable Gérald J. Comeau
Chair
The Standing Senate Committee on Fisheries
The Senate
Room 574-S, Centre Block
Ottawa, Ontario
K1A 0A4

Dear Mr. Comeau:

I wish to thank you and your committee for the interest you have shown in our December 2000 chapter, *The Effects of Salmon Farming in British Columbia on the Management of Wild Salmon Stocks*. In response to Recommendation number 2 of the Report of the Standing Committee on Fisheries, entitled *Aquaculture in Canada's Atlantic and Pacific Regions*, I am pleased to provide you with the following information.

Each year after we publish our audit findings, we monitor actions taken by departments in response to our recommendations. We will continue to do this for the Pacific salmon farming chapter. In addition to our regular monitoring, we are planning to take a more in-depth look at progress made in response to all three chapters on Pacific salmon that we published in our 1997, 1999, and 2000 reports. As part of this work, we intend to broaden our focus to include an initial look at salmon farming on the Atlantic coast to determine if there are potentially significant audit issues. We expect to table this report in Parliament, at the latest, in 2004.

We are aware that aquaculture is becoming increasingly important for fisheries management. We will continue to monitor issues related to aquaculture to assess the need for further audit work in this area.

Thank you again for considering our audit reports. We look forward to maintaining a sound professional relationship with you and your committee in the coming months and years. If you believe that we may be of assistance in any way, we would be pleased to hear from you at your convenience.

Yours sincerely,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

cc: Ms. Barbara Reynolds, Clerk

AUDITOR GENERAL OF CANADA



VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0G6

Le 10 décembre 2001

L'honorable Gérald J. Comeau
Président
Comité sénatorial permanent des pêches
Le Sénat
Pièce 574-S, édifice du Centre
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier ainsi que les membres du Comité pour l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de notre chapitre de décembre 2000 intitulé « Les effets de la salmoniculture en Colombie-Britannique sur la gestion des stocks de saumon sauvage ». En réponse à la recommandation numéro 2 du Rapport du Comité sénatorial permanent des pêches, intitulé *L'aquaculture dans les régions canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique*, je suis heureuse de vous fournir l'information suivante.

Chaque année, après la publication de nos constatations de vérification, nous assurons le suivi des mesures prises par les ministères pour mettre en œuvre nos recommandations. Nous ferons de même pour le chapitre sur la salmoniculture dans le Pacifique. En plus de nos suivis réguliers, nous prévoyons examiner plus en profondeur les progrès réalisés à la suite des trois chapitres sur le saumon du Pacifique, que nous avons publiés dans nos rapports de 1997, 1999 et 2000. Dans le cadre de ces travaux, nous comptons élargir notre thème afin d'inclure un premier aperçu de la salmoniculture sur la côte de l'Atlantique pour ainsi déterminer s'il y a des questions de vérification qui pourraient s'avérer importantes. Nous prévoyons déposer ce rapport au Parlement au plus tard, en l'an 2004.

Nous sommes conscients que l'aquaculture est une activité de plus en plus importante pour la gestion des pêches. Nous continuerons à surveiller les questions qui se rapportent à l'aquaculture afin d'évaluer le besoin d'autres travaux de vérification dans ce domaine.

Je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir examiné nos rapports de vérification. Nous espérons maintenir une relation professionnelle solide avec vous-même et les membres du Comité dans les mois et les années à venir. Si vous croyez que nous pouvons vous apporter une aide quelconque, n'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

c.c. Mme Barbara Reynolds, Greffière



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada – Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES:

From the Office of the Auditor General of Canada:

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;
John Reed, Principal;
Gordon Stock, Director;
Neil Maxwell, Principal.

TÉMOINS:

Du Bureau du vérificateur général du Canada:

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable;
John Reed, directeur principal;
Gordon Stock, directeur;
Neil Maxwell, directeur principal.

Available from:
Public Works and Government Services Canada – Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9
Also available on the Internet: <http://www.parl.gc.ca>

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: <http://www.parl.gc.ca>